



RAPPORT ANNUEL 2012

Fédération sportive suisse de tir | Lidostrasse 6 | CH-6006 Lucerne
Téléphone +41 41 370 82 06 | Fax +41 41 370 57 17
info@swissshooting.ch | www.swissshooting.ch





une union
gagnante



Mettez à coup sûr dans le mille avec la carte de crédit ou la carte prépayée de votre société issue du programme de partenariat Swiss Shooting WinWin et renforcez votre équipe en lui offrant les avantages suivants:

- Image
- Identification
- Primes de réussite
- Prestations de la société



Plus amples informations sur cornercard.ch/ssv

cornercard
you first

TABLE DES MATIÈRES

Le mot de la présidente

2

Le Comité

3

Direction et Secrétariat général

6

Centre de compétences Sport populaire

9

Centre de compétences Formation / Pdr / Juges ISSF

12

Centre de compétences Spe

14

Centre de compétences de communication

16

Musée suisse du tir Berne

17

CDR

19

CG

21

Comptes annuels fédération FST

24

Comptes annuels Foyer des tireurs (FdT)

30

Comptes annuels Musée suisse du tir

37

Faits & Chiffres

39

Délais 2013

43

2013 – Stabilité



La Présidente: Dora Andres

L'année 2012 était placée sous le leitmotiv «Fixer les priorités». Résumé en une seule phrase, je peux affirmer que la plupart du temps: «Les choses ne se sont pas déroulées comme prévu!» Toutefois, cela ne saurait m'empêcher de fixer un nouveau leitmotiv pour l'année 2013 que j'exprime par le terme «Stabilité». Nous venons de mettre en œuvre une nouvelle structure d'organisation et avons attribué toutes les fonctions. Pour les Centres de compétences Formation/Promotion de la Relève/Juges ISSF et Sport d'élite, nous avons fixé les objectifs pour les quatre prochaines années.

Changement

Le changement de directeur n'était pas prévu, ce qui a notamment conduit au report de différents projets et tâches prévus. De même, les objectifs fixés pour les Jeux olympiques de Londres n'ont pas pu être réalisés. Nous ne pouvions donc pas simplement passer à l'ordre du jour et devions procéder à une analyse de la situation avant de prendre les décisions nécessaires. Même si les entraîneurs ont réalisé un très bon travail, une certaine routine a malgré tout pu s'installer. Au nom de la FST, je tiens sincèrement à les remercier de leur grand engagement. Avec les nouveaux entraîneurs nationaux, nous

souhaitons donner de nouvelles impulsions, accroître encore la qualité, sans pour autant pouvoir garantir le succès sportif. Pour cela, nous devons aussi miser sur la bonne attitude de toutes les participantes et tous les participants, l'élan nécessaire, une vision claire et un soupçon de chance pour y parvenir!

Les résultats des Juniors hommes et femmes, ainsi que de la Relève donnent lieu à un sentiment de joie et d'espérance. Là, nous devons de manière résolue poursuivre le chemin choisi, mais cela signifie aussi de continuer à mettre à disposition les conditions-cadres et les moyens financiers nécessaires.

Organisation

La nouvelle organisation de la FST a été mise en place le 1^{er} mai 2012. Dans la nouvelle forme, la FST est structurée en quatre Centres de compétences, le Secrétariat général et le Domaine Finances. Les quatre chefs des Centres de compétences et le chef du Domaine Finances forment la direction de la FST qui est chapeauté par le directeur. Elle veille à ce que les décisions du Comité soient mises en œuvre dans les différents domaines et que les bases correspondantes pour la prise des décisions du Comité soient préparées.

Au Centre de compétences «Sport populaire» nouvellement créé, les structures sont pour le moment restées inchangées, même si ce dernier n'est plus dirigé par les membres du Comité, mais par le chef du Sport populaire. Toutefois, à la fin du premier semestre 2013, nous voulons clairement savoir de quelle façon le Centre de compétences Sport populaire sera organisé à l'avenir. Outre la question de l'organisation, les orientations sur les futurs concours devront être prises.

Le deuxième nouveau Centre de compétences «Communication» fait bien

son chemin avec le magazine mensuel «TirSuisse», même si certains processus doivent encore être optimisés. Nos rédacteurs livrent les textes, révisent les textes reçus et les mettent adéquatement en page, tout comme les reportages photo et les interviews réalisés. Au niveau de la communication, le Comité a également un retard à combler. À partir de cette année, le directeur renseignera régulièrement sur les décisions prises par le Comité dans chaque édition. De plus, nous réfléchirons au moyen de faire rapidement accéder notre base aux informations importantes de manière peu onéreuse.

L'idée directrice de la FST

L'environnement de notre Fédération s'est modifié très fortement au cours de ces dernières années et d'autres changements se profilent déjà aujourd'hui. L'idée directrice actuellement valable ne pourra pas résister à ces défis. Le Comité va donc revoir nos principes directeurs et notre stratégie en collaboration avec les SCT/SF. Les résultats serviront à définir les objectifs de la législature 2014–2017 et le plan financier correspondant. La FST a besoin de ces bases de planification qui sont aussi nécessaires à l'évolution propre de nos Sociétés membres.

Remerciements

J'exprime ma profonde gratitude à toutes les tireuses et à tous les tireurs, aux entraîneuses et aux entraîneurs, aux fonctionnaires, aux présidents des SCT/SF de leur engagement inlassable pour le bien de notre sport de tir. J'adresse mes sincères remerciements également à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, au directeur de la FST et aux membres du Comité pour leur engagement et leur collaboration constructive.

*DORA ANDRES
PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION
SPORTIVE SUISSE DE TIR*

Comité de la FST

Fête fédérale de tir des Jeunes (FFTJ)

Lors du dernier week-end du mois de juin et du premier du mois de juillet, le canton de Glaris a organisé la FFTJ 2012. La Conférence des présidents avait attribué la Fête en 2010 à la SCT de Glaris. En collaboration avec les Tireurs sportifs de Glaris, cette dernière a parfaitement organisé la Fête à laquelle plus de 5'000 jeunes ont pris part. Au nom du Comité de la FST, je remercie très cordialement le président du Comité d'organisation, M. Andrea Bettiga, conseiller d'Etat, les membres du CO et tous les bénévoles pour la parfaite organisation de cette Fête importante tant pour les Jeunes que pour la FST.

En automne 2011, la Conférence des présidents a attribué la FFTJ 2014 à la SCT de Berne. Cette manifestation aura lieu du 27 au 29 juin et du 5 au 6 juillet 2013. Andreas von Känel représente la FST au CO. Le Comité a adopté les conditions-cadres et les a fait parvenir à la SCT BE. La signature aura lieu au début de l'année 2013. Le président du Comité d'organisation, Adrian Kneubühler, député au Grand Conseil, peut compter sur un Comité d'organisation compétent. Les travaux ont commencé et les sites pour le déroulement de la Fête ont été définis. Il s'agit maintenant de trouver les sponsors pour cette manifestation de grande envergure.

Pêche – Chasse – Tir

Tous les deux ans, cette exposition a lieu au mois de février dans les halles BEA-Expo à Berne. Cette année également, la FST y a pris part avec un stand. Plus modeste, ce dernier a été partagé avec le Musée suisse du tir, Brünig Indoor et proTELL. Cette année, c'est le tir au fusil, au pistolet, le tir sur la cible basculante et le tir de vitesse olympique qui ont été présentés aux visiteurs. Vingt-cinq

jeunes s'intéressant au tir ont pu être dirigés sur différentes Sociétés de tir.

Société des cartes-couronne

Lors de son assemblée extraordinaire des membres, l'actuelle Société des cartes-couronne des Sous-Fédérations de l'ancienne SSTS a admis la FST en tant que nouveau membre et a transformé son nom en Société des cartes-couronne de la Fédération sportive suisse de tir (SCC FST). Dès le 1^{er} janvier 2013, la FST en est membre et pourra dorénavant se procurer ses cartes-couronne auprès de cette Société, tout en participant également aux bénéfiques nets. Les nouvelles cartes-couronne portent le logo de la FST avec Swiss Shooting.

Tirs historiques /

Contribution de la Confédération

L'Association des Sociétés de tirs historiques de la Suisse (ASTH) a demandé à être admise en tant que membre avec droit de vote au sein de la FST. Les négociations sont menées par le vice-président Andreas von Känel et Paul Röthlisberger, membre du Comité, ainsi qu'avec le soutien du chef du Sport populaire. La proposition de la Commission Grimsel demandant d'intégrer le Tir historique de la bataille du Grimsel à la Liste des Tirs historiques a été rejetée par le Comité. Jusqu'à ce jour, seules 17 manifestations se sont vu attribuer le statut de Tir historique. La question de savoir si d'autres manifestations pourront un jour bénéficier de ce statut reste ouverte, mais les discussions avec l'ASTH se poursuivent. Par ailleurs, la FST s'est engagée avec succès auprès du DDPS afin que les prix de la Confédération pour les armes d'ordonnance ne soient pas supprimés. Ainsi, nous pouvons continuer à remettre aux vainqueurs des Tirs historiques les traditionnels prix de la Confédération.

Fête fédérale de tir 2015

La Fête fédérale de tir 2015 Valais/Wallis (FFT15) est en cours de réalisation. Toutes les fonctions importantes au sein du CO ont pu être occupées. Dans le domaine du sponsoring, des conventions ont été signées avec des partenaires intéressants. Du 12 juin au 12 juillet, une grande et inoubliable compétition tir se déroulera sur les sites de la FFT 2015 dont le rayonnement atteindra la Suisse entière. Il convient de réaliser par ce biais un effet durable et de lier la tradition à la modernité.

La planification prévoit la participation de quelque 40'000 tireuses et tireurs. Au Centre de tir sis sur le terrain d'aviation de Rarogne, entre 130 et 50 cibles sont mises à disposition pour les distances de 300m, 50 cibles pour la distance de 50m et 25 à 30 cibles pour la distance de 25m. En outre, des cibles supplémentaires pour les Championnats et les Concours spéciaux sont disponibles dans l'installation régionale de tir Riedertal, à Viège (à une distance d'environ 1 km du Centre de tir de Rarogne). La Journée officielle aura lieu le dimanche 28 juin 2015, à Viège.

Comité de pilotage de TirSuisse

La parution de notre nouveau magazine TirSuisse en 2012 a eu lieu conformément à la planification. Avec 4 tirages à 60'000 exemplaires et 8 tirages normaux à 25'000 exemplaires chacun, les objectifs du projet OPO12 ont été atteints pour la période administrative de l'année écoulée. Au cours du premier trimestre de l'année, le Comité de pilotage a régulièrement recolté les réactions des lecteurs et mis en œuvre les améliorations nécessaires. Ainsi, notre nouveau produit a bénéficié d'une constante amélioration au cours de l'année pour atteindre aujourd'hui

un niveau acceptable. L'engagement de la rédaction professionnelle travaillant au Foyer des tireurs, donc au poulx du domaine de tir, a fait ses preuves. Sous la direction du rédacteur en chef Max Flückiger, un team bien motivé et rodé est donc à l'œuvre. Seuls les objectifs en rapport avec le volume des annonces n'ont pas entièrement été atteints. Le Comité de pilotage et le Comité de la FST ont reconnu le besoin d'agir dans ce domaine. Des mesures ont été définies et mises en œuvre au cours du 3^e trimestre 2012. Lors de la Conférence des présidents en novembre 2012, le nouveau modèle d'abonnement n'a pas trouvé grâce. Le Groupe de projet a reçu le mandat d'élaborer un nouveau modèle plus conforme à l'évolution en 2013 et de le présenter à la Conférence des présidents.

Projet de modèle de contribution 2014

Plusieurs variantes pour un nouveau modèle de financement de la Fédération ont été analysées et discutées par le Comité de pilotage. Finalement, un seul modèle réalisable a été retenu. Avec le système actuel, les besoins financiers de la Fédération sont couverts par la taxe de la licence et la cotisation de base versée par les Sociétés. Il doit à l'avenir assurer à la FST, aux SCT/SF et aux Sociétés de tir une meilleure sécurité lors de leur planification. La catégorie U20 continuera à bénéficier de cotisations réduites. Ces résultats ont également été présentés à la CP 2/12.

Comité de la CP RTSp

La Commission RTSp composée de plusieurs membres de la CP a siégé le 27 février 2012 au Foyer des tireurs, à Lucerne. Les objectifs de cette commission étaient d'élaborer les conditions-cadres pour la révision des Règles du tir sportif (RTSp) devant entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Le 23 novembre 2012, lors de la CP à Ittigen BE, quelques dispositions dont l'entrée en vigueur a été jugée urgente par la Commission CP RTSp ont été soumises pour approbation. Selon les décisions prises par la CP, l'article 80 des RTSp reste inchangé et la proposition demandant la libération des munitions d'ordonnance a été rejetée. Quant à la Partie B des RTSp, le nouvel alinéa proposé à l'article 1 (charger un coup) a également été rejeté. En revanche, la question du coussin pour le tir à genou à l'article 10 a été reportée à une date ultérieure. Le tapis de tir privé à l'article 11^{bis} nouveau a été admis à partir du 1^{er} janvier 2013. Le Groupe de travail Révision des RTSp de la FST poursuivra ses travaux et soumettra les nouvelles RTSp à l'approbation de la CP dans le délai imparti. Le Comité remercie les membres de la Commission de pilotage CP RTSp et du Groupe de travail Révisions RTSp pour le travail constructif fourni tout au long de l'année 2012.

Distinctions du Tir fédéral en campagne

À la fin de l'année 2013, le contrat conclu pour trois ans avec l'entreprise H.P. Ambühl arrivera à échéance. Au cours des années écoulées, la remise des distinctions au Tir fédéral en campagne a régulièrement donné lieu à de vives discussions. De ce fait, le Comité a décidé que les distinctions du Tir fédéral en campagne pour les

années 2014 à 2016 seraient mises au concours selon les règles WTO. Cette mise au concours est très complexe, raison pour laquelle les services d'un expert ont été requis. Du fait qu'environ 85'000 distinctions-couronne sont annuellement nécessaires, nous nous trouvons face à un important volume de commande pour lequel nous espérons également réaliser quelques économies. A la fin de l'année, le contrat de partenariat avec l'entreprise Huguenin a également été résilié, vu que ce contrat a régulièrement suscité des discussions. En plus, pour de nombreuses compétitions, les distinctions-couronne seront échangées contre les cartes-couronne ou le tireur aura la possibilité de choisir la carte-couronne ou la médaille (carte ou distinction-couronne).

Concours Voyage aux Jeux olympiques à Londres

Dans les éditions de février et mars du TirSuisse, le Comité a fait paraître un concours pour deux voyages aux Jeux olympiques à Londres. Ce concours-voyages a été organisé par le chef Info et média Ivo Hermann et l'agence de voyages Globetrotter. Très rapidement, 25 places ont été réservées. Le 5 juillet 2012, les participants à ces voyages ont été invités à une rencontre au Musée suisse du tir à Berne avec les athlètes qualifiés pour les Jeux olympiques. Sous la conduite expérimentée du vice-président Andreas von Känel, les 25 fans ont vécu des compétitions passionnantes et quelques journées intéressantes à Londres.

Concept de la promotion de la Relève

Toutes les Fédérations sportives des disciplines olympiques d'été devaient

déposer jusqu'à la fin du mois de juin 2012 un concept de promotion de la Relève auprès de Swiss Olympic, basé sur les 12 éléments de notre concept de la promotion de la Relève. Ce concept de promotion de la Relève 2012 constituera pour les quatre prochaines années la base de calcul des indemnités du Groupe d'utilisateurs 7 de Jeunesse + Sport. Lors de sa séance du 14 juin 2012, le Comité a discuté le concept élaboré par la cheffe de la formation avant de l'approuver. Il est réjouissant de voir que ce concept a été adopté par Swiss Olympic en octobre déjà.

En outre, le Comité a décidé de reprendre la coordination des sites-labels de la FST en fixant au nombre de 6 les sites-labels à créer et à répartir sur les régions linguistiques et les régions de la FST.

Séances

Le Comité a tenu 9 séances en 2012 et a participé durant deux jours à une séance à huit clos, à Morat. Lors du premier trimestre, il s'est agi en priorité de mettre en œuvre la nouvelle structure de la Fédération. Les finances étaient un thème régulièrement discuté,

plus particulièrement les dépenses récurrentes. Parmi celles-ci figure aussi la contribution annuelle de 250'000 CHF alloué jusqu'en 2016 au Musée suisse du tir (MST). Le Comité a chargé les représentants de la FST siégeant au Conseil de fondation du Musée suisse du tir (MST), à Berne, d'insister sur le fait que ce Conseil doit lui soumettre avant la fin du mois d'août 2013 une stratégie et un plan financier pour les années 2017–2026.

Le Comité s'est également penché sur la mode de déroulement des futures Assemblées des délégués de la FST. En 2013, l'Assemblée des délégués de la FST aura lieu un vendredi soir, ceci notamment par égard à l'USS qui fêtera, en 2013, son 125^e jubilé; les festivités auront lieu le samedi 20 avril 2013 par un acte officiel célébré dans la salle de l'Hôtel de Ville, à Berne. Le concept pour le déroulement des futures Assemblées des délégués sera élaboré en collaboration avec l'USS.

Conférences des présidents (CP)

Le 23 janvier 2012 a eu lieu une Conférence extraordinaire des présidents ayant pour thèmes les finances et le Championnat suisse de groupes 300m.

Lors de la Conférence ordinaire des présidents en avril, divers Règlements et le Règlement d'organisation et ses annexes ont été approuvés. De plus, les trois nouveaux chefs de Divisions Adolf Fuchs, Theo Janssen et Beat Hüppi ont été élus.

Lors de la conférence des présidents du 23 novembre 2012, il a été décidé de maintenir le prix de notre magazine TirSuisse à 38 CHF pour 4 grands tirages et 8 tirages normaux. Les grands tirages sont expédiés à toutes les tireuses et à tous les tireurs licenciés et financés par les abonnés. Les dates des Concours 2014 ont également été approuvées, tout comme la procédure à suivre pour le règlement des Fêtes de tir des Sociétés cantonales de tir et des Sous-Fédérations. Par ailleurs, les mesures immédiates concernant les Règles du tir sportif et la question du mode de déroulement des Assemblées des délégués de la FST et de l'USS dès 2014 ont également été traitées. L'après-midi, lors de la séance sur les finances, le modèle de cotisation 2014 a été discuté et le Comité a reçu le mandat de procéder à l'élaboration finale de ce modèle.

Personnel de la FST

À la fin du mois d'avril 2012, Patrick Nyfeler a définitivement quitté la direction du Secrétariat général. Le 1^{er} octobre 2012, le nouveau directeur Marcel Benz est entré en fonction. Entre-deux, la présidente s'est personnellement occupée des affaires courantes. À la mi-mai 2012, Roger-René Müller est entré en fonction en tant que nouveau chef du Centre de compétences Sport populaire.

Pour le reste de la période administrative 2010–2014, le Comité a élu Paul Röthlisberger en qualité de membre du Conseil de fondation du Musée suisse du tir à Berne.



Direction et Secrétariat général

Direction

La réorganisation du Secrétariat général dès le 1^{er} mai 2012 a permis la mise en place du nouveau Secrétariat général composé de quatre Centres de compétences (dirigés par les cheffes/chefs Ruth Siegenthaler, Ines Michel, Max Flückiger et Roger Müller), du domaine des Finances (dirigé par Patrick Lambrigger) et du directeur de la FST. À la suite de la résiliation du contrat de travail de Patrick Nyfeler avec effet à la fin du mois d'avril, sa fonction a temporairement été reprise par la présidente Dora Andres; elle a assumé la direction de cet organe en se consacrant à la fois aux affaires opérationnelles de la Fédération et du Secrétariat général, à la préparation des bases pour la prise de décision du Comité et des organes supérieurs de la FST (Conférence des

présidents et Assemblée des délégués). Les décisions prises par les organes susmentionnés sont ensuite exécutées par les collaboratrices et les collaborateurs du Secrétariat général. L'entrée en fonction au 1^{er} octobre 2012 de Marcel Benz, ancien chef du Service juridique du sport à l'UEFA, a mis fin à la double charge de la présidente et le nouveau directeur a repris les rênes du Secrétariat général.

Ce dernier organe se réunit en principe toutes les deux semaines pour échanger des informations, décider des affaires opérationnelles, s'exprimer sur les thèmes et les projets en cours, tout en préparant toutes les affaires relevant du Comité. Cette nouvelle équipe a besoin de la confiance des organes supérieurs et surtout de la base pour réorienter son travail, ainsi qu'un peu de temps pour s'accorder progressivement.

Secrétariat général

Au sein du Secrétariat général également, l'amélioration du soutien accordé aux SCT/SF et aux membres continuera à être placée au centre des activités; les processus seront encore optimisés et la communication entre les Centres de compétences sera affinée. La collaboration avec le domaine de la Communication et son intégration au Foyer des tireurs à Lucerne a permis de progresser et la simplification de certains processus est déjà perceptible. Le domaine des Finances assume de nombreuses tâches et son attention se concentre sur la surveillance du budget et l'amélioration constante des processus. Avec les deux places de stagiaires disponibles, la FST assume un rôle important pour la formation des jeunes et l'expérience



démontre que l'engagement des deux stagiaires profite tant à l'employeur qu'aux employés.

Relations publiques et projets

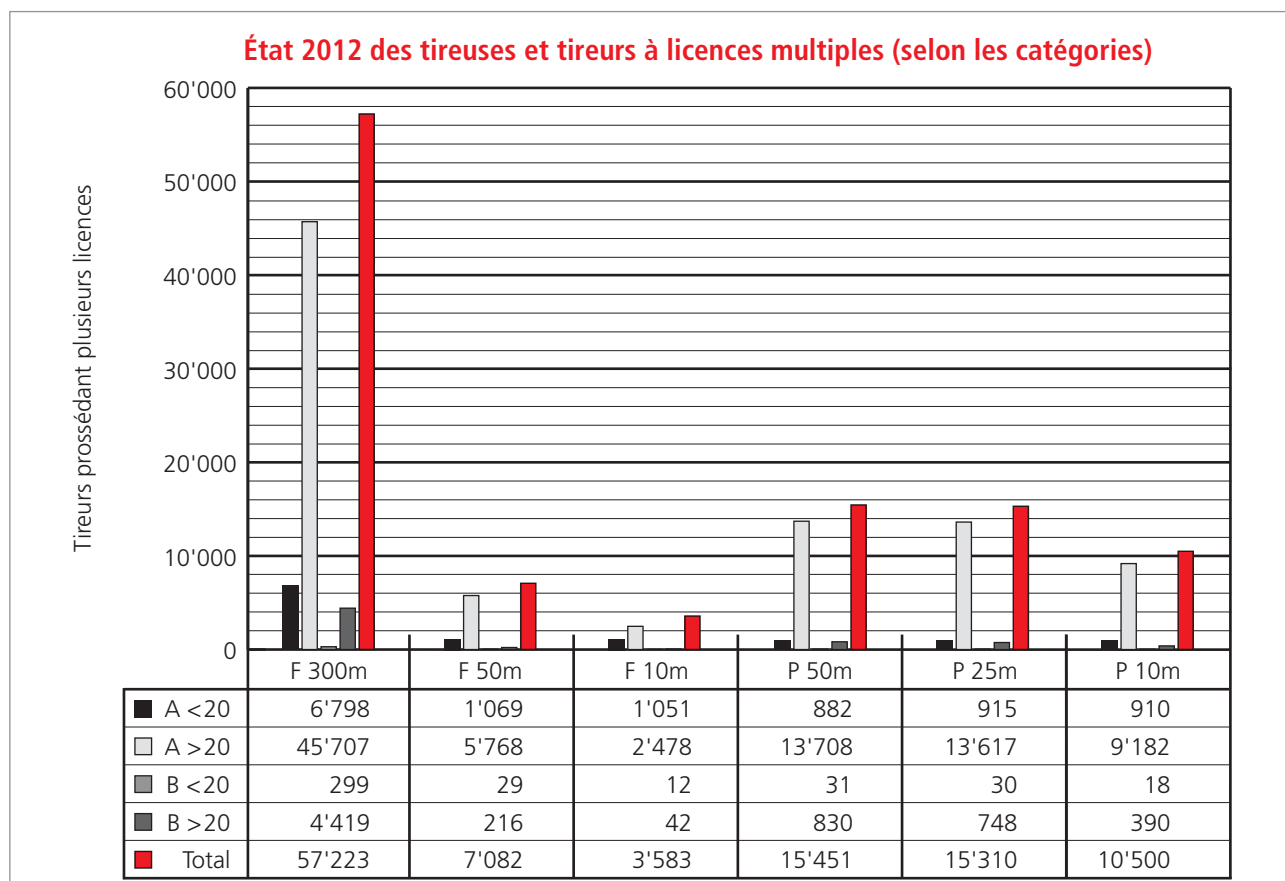
Ce domaine a été dirigé jusqu'à la fin du mois d'août par Ivo Hermann qui a quitté la FST de sa propre initiative. Nous tenons à lui exprimer nos vifs remerciements pour son engagement. Roger-René Müller a assumé ad interim les tâches de sponsoring et de marketing en plus de sa fonction de chef du Sport populaire, du moins pour la période qui était nécessaire pour élaborer et adopter la conception de base de ces domaines. C'est la raison pour laquelle la fonction d'Ivo Hermann n'a pas été mise au concours ni repourvue.

Les efforts fournis pour approfondir les partenariats avec nos sponsors et équipementiers, tout en leur ouvrant de nouvelles options et dans la perspective de faire monter à bord de nouveaux donateurs pour le sport de tir, était une entreprise difficile à réaliser dans l'actuel contexte économique. C'est pourquoi nous devons focaliser notre activité afin d'offrir aux sponsors et aux équipementiers, tout comme à la FST et à ses membres, une situation de gagnant-gagnant profitable à chacune des parties. Par les mesures de marketing définies d'un commun accord, nous ne cherchons pas uniquement à acquérir des prestations en valeurs liquides en faveur de la FST, mais à créer des offres et des privilèges concrets pour nos tireuses et nos tireurs pouvant excéder les montants annuels versés pour la cotisation des

membres et la licence. Mais cela n'est réalisable qu'avec l'aide de tous les membres voulant bien soutenir les efforts de la FST. Il est important que les membres licenciés puissent tirer profit de ces chances et offres qui se présentent. En revanche, nous comptons aussi sur la compréhension nécessaire de la part de nos membres et licenciés pour les activités de marketing que nous déployons avec nos partenaires. Au final, il appartient aux bénéficiaires seuls de juger s'ils veulent ou non profiter de cette plus-value.

Réglementation FST

En sa qualité de juriste, le directeur apporte son soutien aux différents organes en matière de réglementation de la FST. Ainsi, il conseille le Comité



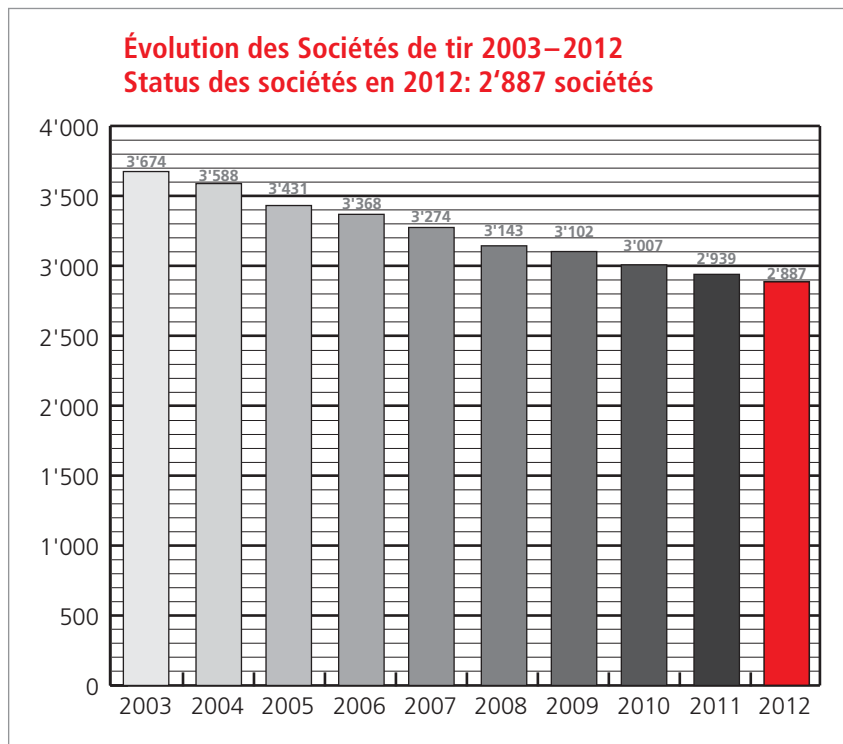
lors de l'élaboration du nouveau Règlement sur les indemnités et les frais de la FST, ainsi que la Commission disciplinaire et de recours lors de la révision du Règlement disciplinaire. Les deux Règlements seront soumis à l'approbation des organes respectifs au cours de l'année 2013. Un nouvel inventaire des contrats de la FST a également été réalisé et il est temps d'élaborer certains contrats modèles pouvant trouver usage au cours de l'année 2013.

MARCEL BENZ
DIRECTEUR DE LA FST

Engager les moyens disponibles de manière optimale – pour le bénéfice et le bien-être des tireuses et des tireurs

Finances

L'organisation mise en place le 1^{er} mai 2012 parallèlement à la centralisation d'un certain nombre de processus gestionnaires a permis de poursuivre l'objectif: optimiser la gestion et l'engagement des moyens financiers. Ainsi, lors de l'établissement de chaque budget, le Comité définit un plafonnement des coûts à l'intention des cheffes/chefs des Centres de compétences, plafonnement qui doit être minutieusement respecté. Mais le tout ne peut avoir de sens que si tous les responsables budgétaires tirent à la même corde, suivent les coûts et leurs origines tout en procédant aux corrections lors d'éventuels écarts. Tout le potentiel d'amélioration n'est pas encore mis à profit. En tenant compte des valeurs liées au pronostic sur la réduction du nombre de Sociétés de tir et des membres, il est impératif pour toutes les associations sportives de reconnaître et d'amortir à temps le manque de recettes qui en résulte.



Afin de répondre à toutes les exigences, le Groupe de projet «Modèle de cotisation 2014» élabore, sous la direction de Luca Filippini, membre du Comité, et en étroite collaboration avec le chef des Finances, la planification financière pour les années à venir. Hormis les points cités, ce Groupe poursuit sans relâche son travail proactif lors des négociations avec les partenaires publics ou privés et lors de l'optimisation des activités de marketing.

Administration de la Fédération et des Sociétés AFS

La nouvelle organisation au sein du Centre de compétences communication a démontré au cours de la période administrative que des corrections et des travaux de programmation étaient impérativement nécessaires dans le domaine de la gestion des abonnements. Entre-temps, les processus corrigés sont opérants et facilitent le travail à tous les participants.

En raison de changements ou de démissions au sein des Comités, les SCT/SF ont perdu un large savoir-faire. Mais paradoxalement, peu de SCT/SF manifestent un intérêt pour une formation ou du moins un rafraîchissement des connaissances. Dans ce domaine également, la FST s'est promis d'agir et de trouver les moyens en étroite collaboration avec notre partenaire afin de créer une offre de formation pour contrer ce déficit. En même temps, l'objectif d'améliorer la qualité des données peut également être poursuivi et mis en œuvre.

Les deux diagrammes (voir page 7 et 8) montrent l'évolution des Sociétés de tir durant la période 2003 à 2012, tout comme l'évolution des tireuses et tireurs à licences multiples, classés selon les catégories.

PATRICK LAMBRIGGER
CHEF DES FINANCES – AFS

Centre de compétences Sport populaire

Organisation et conduite

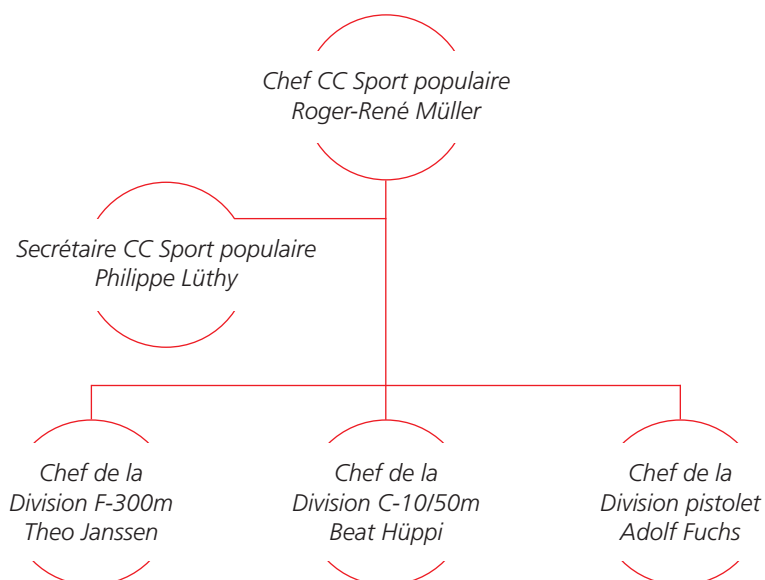
Daniel Siegenthaler, Andreas von Känel et Paul Röthlisberger ont dirigé de manière éprouvée les Divisions fusil 300m, carabine 10/50m et pistolet jusqu'au 30 avril 2012, date à laquelle ils les ont «transmises» en bonne et due forme. Au 1^{er} mai 2012, ces divisions ont été subordonnées au nouveau chef du Centre de compétences Sport populaire et trois nouveaux chefs ont repris leur direction. Ce changement organisationnel fut probablement, à côté des faits saillants de l'année 2012, l'évènement le plus important et le plus grand défi de l'année de la Fédération, vu qu'il s'agissait de définir les rôles à trouver et à mettre en œuvre. Pour une meilleure compréhension, nous présentons la nouvelle organisation ci-après sous forme d'un graphique (voir ci-dessous).

Développement et tendances

Les nombres des participants aux concours de la Fédération continuent de diminuer. Les détails sont visibles sur le site internet www.swissshooting.ch. Le

Championnat suisse de sections (CSS) est actuellement notre «enfant à problèmes». Un groupe de travail a été mis sur pied qui se soucie d'un réalignement dans les années à venir et qui va dans ce contexte aussi examiner la question de la répartition en catégories. Nous sommes unanimement de l'avis qu'il y a lieu de simplifier et de rendre plus compréhensible tout ce qui a trait au tir sportif. Le déclin général des concours de la Fédération est en partie dû à l'évolution démographique et d'autre part à la diversité des offres ainsi qu'au manque de temps. En outre, nous n'avons pas assez de formateurs, qui consacrent leur temps libre aux jeunes et à leur instruction au tir sportif. Les sociétés devraient intensifier leurs offres de sport scolaire au pistolet ou à la carabine à air comprimé ou prévoir une formation continue à la suite des cours de jeunes tireurs. Nous avons ici besoin de personnes engagées, «porte-fanions» qui acceptent les défis et sont prêts à tout entreprendre pour consolider l'effectif des membres de leurs sociétés. Les cours pour les jeunes doivent être organisés tout au long de l'année, afin que le risque diminue de voir ces jeunes

se diriger sur une autre discipline sportive. Les possibilités d'intégrer les jeunes dans les sociétés sont trop peu perçues. Cette question deviendra encore plus aigüe dans les années à venir, car ce sont des années à faible taux de naissances. La question est: comment est-ce que nous pouvons recruter des bénévoles pour assumer les tâches incombant à notre Fédération? Cette question nous préoccupe aujourd'hui déjà et prendra encore plus d'importance à l'avenir. Pour cette raison, nous avons conclu un accord de coopération avec Swiss Olympic Volunteers, dans le but d'amener aussi des personnes n'ayant pas d'affinité avec le tir à se «frotter» à notre sport et aussi de sensibiliser la population au sujet des activités de nos sociétés sur le plan social de la collectivité. Nous avons commencé à harmoniser, toutes divisions confondues, les concours de la Fédération en ce qui concerne leur organisation et leur financement, de façon à ce que les bénévoles faisant partie des comités d'organisation locaux ainsi que les responsables des concours puissent être soutenus dans leurs tâches par notre bureau. Ceci inclut aussi l'utilisation de nouvelles technologies et opportunités électroniques, de manière à ce que les ressources financières limitées puissent être engagées au profit du sport et non dans des procédures administratives.



La diversité du sport populaire

Le sport populaire est au sein de la FST plus hétérogène que dans les autres fédérations sportives, car les exigences, les intérêts et les opinions des intervenants sont très divergents. Les formes des compétitions et la mentalité des participants sont très diverses. La majorité de nos interlocuteurs sont des tireurs de loisirs; une petite partie d'entre-eux sont des tireurs ambitieux et il ne faut pas oublier les tireurs axés

Impressions



sur la performance dans le cadre du sport populaire, qui n'entendent toutefois pas exercer un sport d'élite. Ajoutez à cela les tireurs astreints aux obligations militaires dont nos sociétés et leurs fonctionnaires s'occupent consciencieusement conformément au mandat octroyé par le DDPS. Si sur un effectif de 130'184 de ces tireurs seuls 101 militaires incorporés sont à la fin de cette année «restés», nous pouvons être fiers du travail effectué par nos sociétés qui s'engagent pour le tir hors du service.

La tendance sociale actuelle fait que l'on s'éloigne de plus en plus du sport de société pour se vouer à un sport individuel; elle conduit à un nouveau profil d'exigences des tireurs vis-à-vis de la FST. Ceci ne facilite pas la recherche du bon chemin. Pour la première fois, nous avons interrogé électroniquement les tireurs au pistolet, dans le but de pouvoir aujourd'hui et demain tirer les bonnes conclusions. Nous allons aussi à l'avenir procéder à de telles enquêtes et à leur évaluation. Nous avons encore 131'000 sympathisants du sport de tir, auxquels nous pouvons remettre la carte de visite de nos sociétés lors de la plus grande fête de tir au monde. Tirons donc profit de cette chance qui nous est offerte lors du Tir fédéral en campagne, avec des actions de marketing pour rendre le public conscient de nos activités. Nous devons sérieusement réfléchir aux possibilités de rendre nos compétitions encore plus intéressantes. Une réduction des exigences sportives n'est cependant pas dans notre collimateur. Nous travaillons sur la définition des tâches que le sport populaire doit accomplir au sein de la FST. Cette définition pourrait être la suivante: «Le Centre de compétences Sport populaire est chargé de veiller à ce que lors des compétitions finales nationales les meilleurs tireurs de notre pays puissent se mesurer en vue de conquérir un titre national.» Au sens large, cela signifie que

nous créons et maintenons le cadre nécessaire pour atteindre l'objectif fixé, sans toutefois rivaliser les concours des associations cantonales ou sous-fédérations. La dynamique et les traditions ne doivent pas s'exclure mutuellement, mais agir comme des éléments de liaison et bien se compléter.

Le courage de changer

Si nous sommes à même de mettre en œuvre notre capacité collective, c'est-à-dire notre faculté de procéder à des changements, nous pouvons tous ensemble déclencher un gros mouvement. Si nous réussissons à mieux «transporter» le tir sportif dans les médias et à mieux le commercialiser, ainsi qu'à amener plus de spectateurs à suivre nos concours de la Fédération, nous nous trouverons alors sur la bonne voie.

Collaboration et remerciements

Grâce à l'excellente collaboration avec les dévoués et talentueux préposés aux différents dicastères, avec les membres des Commissions techniques, les responsables des concours et le secrétaire, toutes les Divisions ont été comme jusqu'alors à même de mener à bien, dans les temps impartis et de manière compétente, toutes les affaires leur incombant. La qualité des concours de la Fédération, notamment en ce qui concerne leur organisation, a pleinement répondu aux attentes. À ce sujet, nous adressons nos remerciements aux préposés et aux responsables des concours ainsi qu'à tous nos sponsors et partenaires et tout particulièrement aux fabricants de cibles Polytronic et Sius qui, dans le cadre de nos accords de partenariat, nous offrent une grande plus-value pour les concours de la Fédération. Pour la première fois, toutes les personnes intéressées ont eu la possi-

bilité, lors des Championnats suisses de Thoune, de suivre les compétitions en direct, via internet, depuis chez eux ou de leur lieu de travail. Nous adressons aussi un merci tout particulier aux comités d'organisation locaux, qui assument tous un formidable travail bénévole au profit du sport populaire et de ceux qui participent aux compétitions finales de nos concours. Ils sont les principaux responsables du parfait déroulement des compétitions. Les aides CISM contribuent eux aussi à ce que, notamment sur le plan technique, nos concours soient irréprochables, tout en soulageant le budget de la FST. Merci aussi à la base, aux responsables associatifs et fonctionnaires de sociétés de tous les échelons pour leur précieux travail au cours de l'année écoulée, notamment pour leurs efforts dans le but de motiver leurs collègues de société à participer aux compétitions nationales de notre Fédération. Finalement, nous tenons à remercier les «anciens» et les «nouveaux» chefs de Division pour leur dévouement infatigable et exemplaire au sein de leurs divisions ainsi que le secrétaire du Centre de compétence Sport populaire, Philippe Lüthy, qui nous accorde un soutien actif et nous fait profiter de ses vastes connaissances spécifiques.

*ROGER-RENÉ MÜLLER
CHEF DU CC SPORT POPULAIRE*

AVEC LA COLLABORATION DE:

*THEO JANSSEN
CHEF DE LA DIVISION F-300M*

*BEAT HÜPPI
CHEF DE LA DIVISION C-10/50M*

*ADOLF FUCHS
CHEF DE LA DIVISION PISTOLET*

Rapport annuel du Centre de compétences Formation /PdR/ Juges ISSF

Les activités déployées en 2012 dans le cadre de la formation et de la promotion de la relève ont été fortement influencées par la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement du sport, qui a impliqué beaucoup de changements et d'adaptations. En ce qui concerne la promotion de la relève, un concept complémentaire relié directement au concept de 2009 a été élaboré. Le cheminement optimal de l'athlète ainsi que les contenus et la portée de la formation au sein de chaque cellule de promotion sont définis de manière détaillée dans ce concept complémentaire.

1. Formation

a) Formation des entraîneurs

En raison de la nouvelle loi sur l'encouragement du sport, tous les contenus des modules de formation ont été revus et adaptés. Ainsi, la FST a commencé en novembre déjà la formation bilingue d'«Entraîneur local de la relève» (autrefois entraîneur A), condition posée par J+S pour la direction d'entraînements à l'échelon local de promotion.

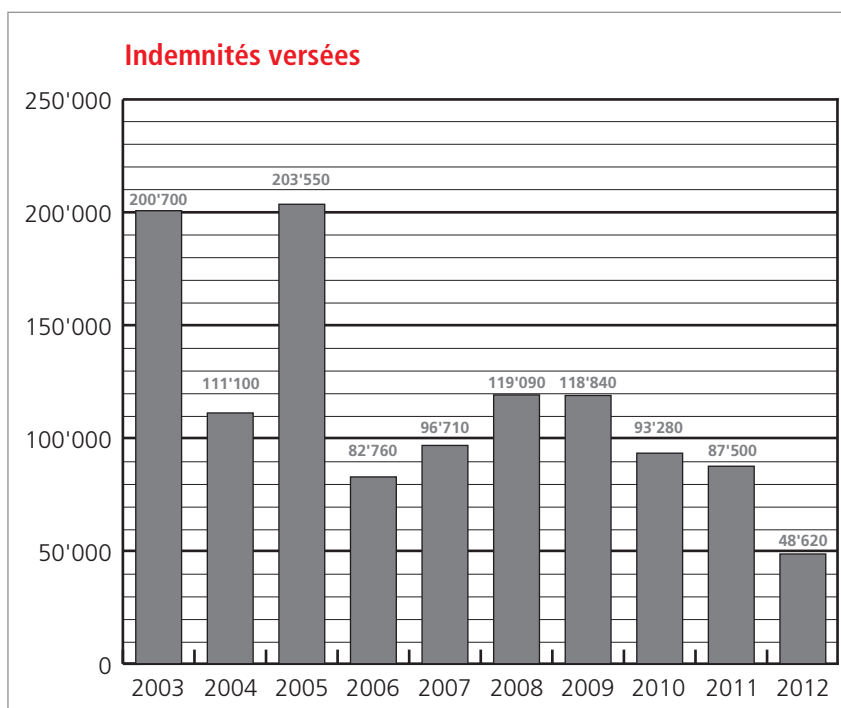
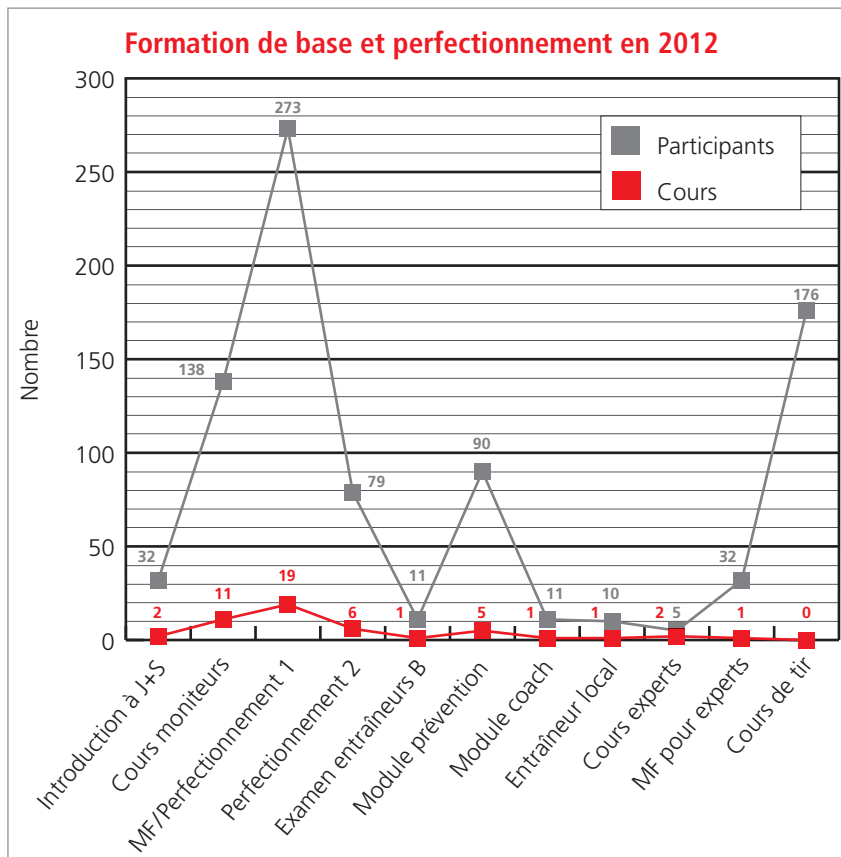
En outre, plusieurs stages de formation et de perfectionnement ont été offerts et réalisés avec succès en 2012.

b) Formation des jeunes

Les cours J+S organisés par les sociétés en 2012 n'ont été subventionnés par la FST que jusqu'à fin avril. Depuis 2010, les décomptes de ces cours peuvent être adressés à l'Office fédéral des sports (OFSP).

c) Juges

5 fonctionnaires ont suivi une formation de juge ISSF à Wiesbaden (DE). Le CC F/PdR/J félicite Beat Grossen, Martin Gyger, Peter Käser, Markus Stoller et Bernhard Stuber qui y ont obtenu leur licence de juge.



2. Promotion de la Relève (PdR)

a) Sites label

En août 2012, le site label de Filzbach, deuxième Centre de formation régional (CFR) de la PdR, a ouvert ses portes. Ainsi, une nouvelle étape a été réalisée en vue de la mise en œuvre du concept de la promotion de la relève. Au sein des deux sites label, Teufen et Filzbach, 12 talents régionaux s'entraînent, ce qui représente pour chacun d'entre eux environ 400 heures passées avec leur entraîneur de la relève. D'entente avec le Centre de compétences Sport d'élite, des juniors de l'équipe nationale y ont aussi été intégrés pour leur entraînement.

b) Camps d'entraînement

Les camps d'entraînement bisannuels de Swiss-Shooting, organisés depuis 6 ans avec le soutien de l'Association des donateurs des équipes nationales de tir (ADENT), ont réuni dans le courant de l'année écoulée 49 jeunes. Ces camps d'entraînement leur ont donné la possibilité d'expérimenter en commun le tir de performance et de découvrir pour la première fois la réalité des entraînements des cadres de la PdR.

c) Organisation de compétitions

Le CC F/PdR/J a endossé pour la première fois la responsabilité des populaires finales régionales et de la Journée de la jeunesse ainsi que des

Shooting Masters. Le fait de concentrer les Shooting Masters 300m sur une journée a permis une participation croissante, une meilleure qualité des compétitions et a eu un effet positif sur les frais. En outre, deux compétitions internationales ont eu lieu en Suisse au début de juin: la Rifle Cup et la Coupe d'Europe.

*RUTH SIEGENTHALER
CHEFFE DU CC F/PDR/J*

**Les yeux sur l'objectif.
Notre munition, votre exploit.**



RUAG Ammotec AG
sales.ammotec@ruag.com
www.ruag.com

**Together
ahead. RUAG**

Vierumäki, Bologne, Londres – sésames olympiques, gain de titres, bassin des requins...



À intervalles réguliers, le monde des disciplines olympiques d'été évolue un peu autrement que d'habitude. Une compétition qui n'a lieu que tous les quatre ans semble attirer l'attention du monde entier. Un évènement de tous les superlatifs, lors duquel le seul objectif est: plus haut, plus vite, plus loin. Et pas seulement au niveau du sport – les Jeux olympiques sont un immense spectacle pour les nations, les sponsors et les médias. Mais en réalité, ne s'agit-il pas d'une compétition comme une autre ou est-ce que les athlètes y tirent tout à coup à rebours? Prendre le départ lors des Jeux olympiques est «différent» – c'est ce que vous confirmeront tous les athlètes qui y ont déjà participé. Le fait que ce con-

cours n'a lieu que tous les quatre ans et que tous les athlètes ont les mêmes objectifs aggrave en plus la situation. Par conséquent, il ne peut y avoir que des médaillés. Et pourtant, si nous, tireurs sportifs, comparons nos projets pour Londres aux résultats que nous y avons obtenus, nous devons admettre qu'il est possible de faire mieux. Mais, en fait, qu'attendons-nous? Des classements médiocres et, si nous avons un peu de chance, aussi un peu plus? C'est exactement la différence entre un athlète de haut niveau et un autre qui ne fera jamais partie de l'élite. Les vrais athlètes sont des idéalistes dont on se moque plus fréquemment qu'on ne les motive. Ce sont des athlètes qui travaillent en fon-

tion des possibilités que leur laisse leur sport, qui s'entraînent alors que les autres sont de sortie, qui se lèvent à 6 heures du matin pour exécuter les premiers entraînements de la journée. Ceux qui, avant tout, investissent énormément de temps et d'énergie afin de sortir de la médiocrité et dans l'espoir de se retrouver un jour peut-être parmi les «touts grands». Nous avons aujourd'hui encore de tels athlètes dans nos rangs! Cette année aussi, de nombreux athlètes nous ont convaincu de leurs performances: un titre de Champion d'Europe, des places en finales, une médaille lors de la finale de la Coupe du Monde et des classements au top lors des Coupes d'Europe et du Monde.

Nos athlètes sont accompagnés dorénavant par les deux entraîneurs nationaux Roger Chassat et Uwe Knapp; ils sont venus compléter l'équipe des entraîneurs en place et donner de nouvelles impulsions. Andrea Binggeli apporte son soutien dans le domaine de l'assistance aux athlètes et de la psychologie sportive et Jasmin Lustenberger assume les travaux du secrétariat. Nous nous concentrons sur toutes les tâches où nous pouvons exercer notre influence. Conscients que tous ces petits apports ne donneront l'image attendue que s'ils sont correctement assemblés, nous nous réjouissons de l'avenir!

INES MICHEL
CHEFFE DU CC SPORT D'ÉLITE



Notre champion d'Europe Juniors



swissshooting.ch



Jan Lochbihler

La communication de la FST repose sur trois piliers

En novembre 2011, une toute nouvelle rédaction est entrée en fonction au Centre de compétences communication (CC com) sis au siège de la FST, Lidostrasse 6, à Lucerne. Composée de quatre membres, la rédaction a produit douze éditions du journal «TirSuisse», tout en essayant de présenter le sport de tir sous toutes ses facettes. Des interviews de personnalités issues du sport ou du monde politique, des rétrospectives sur les tireuses et tireurs suisses ayant connu le succès au niveau international et la présentation de jeunes talents ont été intégrés à chaque édition. La rubrique «Training im Verein» a donné un aperçu mensuel du travail de relève réalisé par les Tireurs au Pistolet d'Uetendorf et les Tireurs sportifs d'Helvetia Basel. Les premières expériences faites dans le domaine du sport de tir par des vedettes d'autres disciplines sportives ou du show-business ont paru dans la rubrique «Stargast». Les invités ont également joué un rôle important lors du concours annuel. Nous sommes convaincus que nos abonnés ont trouvé dans chaque édition des articles intéressants et plaisants à lire.

En plus de son engagement pour rendre captivant le contenu du «Tir Suisse», la rédaction a continuellement veillé à maintenir l'actualité de la plateforme en ligne (www.swiss

shooting.ch) publiant une abondante information consacrée à nos régions, à nos sociétés et aux résultats des concours, tout en invitant les tireuses et les tireurs à régulièrement consulter le journal.

Mais, ce n'est pas tout, car la rédaction a bien plus à offrir. Dans le domaine de la communication, la FST s'appuie sur trois piliers («TirSuisse», Online et Newsletter). De toutes les manifestations nationales ou internationales, nous envoyons un article avec les résultats à tous les médias suisses. Cela a déjà déclenché des réactions. Certaines rédactions ont été sensibilisées par notre «swissshooting-news» et se mettent à publier davantage de nouvelles de notre sport. Les prestations du CC com seront encore complétées par notre Newsletter paraissant de façon régulière. Pour ce faire, nous exploitons toutes les possibilités de l'Administration de la Fédération et des Sociétés (AFS). Quiconque y dépose son adresse e-mail reçoit automatiquement la Newsletter et les informations actuelles supplémentaires.

En 2013 également, le CC com s'appuiera sur les trois piliers. Nous espérons, bien entendu, aussi obtenir le soutien de toutes les tireuses et tous les tireurs et les invitons à nous faire parvenir des articles et des idées pour des

reportages, etc. C'est très volontiers que nous les suivrons tout en appelant à leur compréhension, car, compte tenu de notre planning annuel, de nos moyens financiers et personnels limités, toutes les manifestations ne pourront pas être suivies par un rédacteur de la FST. C'est pourquoi nous nous fions au précieux soutien des chefs de presse des SCT et SF, que nous avons eu le plaisir de rencontrer pour un échange de vues à la salle «World of coffee», à Niederbuchsiten.

Le Service marketing de la FST a surpris par une présence marquée lors de l'Exposition «Pêche – Chasse – Tir», à Berne. Près de 3'000 visiteurs ont tenté un essai à la carabine et au pistolet à l'installation 10m. L'importante manifestation en faveur des sponsors à la fin du mois de novembre au Centre Brünig Indoor était également très plaisante. Sous le thème «Rio 2016», le Comité, la direction et les athlètes des différents cadres ont eu le loisir de soigner le contact avec nos sponsors, nos équipementiers, nos donateurs et nos partenaires, tout en pouvant participer activement au tir et ainsi positivement et réciproquement sceller des liens pour l'avenir.

MAX FLÜCKIGER
CHEF DU CC COMMUNICATION

Emotionen in Glas



Trophys
Wanderpokale

Medaillen



Auszeichnungen

Ehrungen



glas&form
SWITZERLAND

Bremgartenstrasse 20
CH-5634 Merenschwand

Tel. +41 (0)56 664 82 50
Fax +41 (0)56 664 82 52
info@glasundform.ch
www.glasundform.ch

Musée suisse du tir (MST)

Introduites en 2006, les nouvelles activités du Musée (visites pour enfants, visites avec concours de tir) ont entraîné une augmentation constante du nombre de visiteurs. Aujourd'hui, notre Musée reçoit la visite de près de 6'000 personnes par année.

Parmi les nombreux événements réalisés, nous ne citerons que quelques moments forts comme les travaux de restauration présentés par les apprentis lors de l'Exposition «Pêche – Chasse – Tir» du 16 au 19 février 2012, à Berne, ainsi que lors de la Nuit des Musées (16 mars 2013) et dirigés par Hans Bonderer, le président de l'Association suisse des armuriers et des négociants d'armes spécialisés, ou le vernissage de l'Exposition exceptionnelle du 3 mai 2012 (devant 140 invités) consacrée aux jubilés des «75/150 ans des Tirs du Grütli, des 100 ans de l'Association suisse des armuriers et des négociants d'armes spécialisés ou encore des 100 ans du Tir de Morgarten».

Au cours de l'année, 58 visites ont eu lieu dont il convient de relever particulièrement:

- la visite pour les enfants de l'École enfantine de la Schlossmatte;
- la visite suivie d'une interview par l'animatrice Brigitte Mader de la Radio SRF;
- la visite de l'équipe de télévision en vue de procéder à des prises de vue pour l'émission Kulturplatz;
- la visite de Juila Doa, la responsable de l'Office fédéral de la culture, pour constituer le dossier sur le Tir fédéral en campagne;
- les visites de l'Office fédéral de la police et des Polices cantonales de BE, GE et NE;
- la visite d'une délégation de Coréens.

CORNELIA WEBER
DIRECTRICE DU MUSÉE SUISSE DU TIR



Exposition spéciale 2013

Rois – Empereurs – Déesses

Une exposition temporaire placée sous les thèmes: le «Centenaire du Tir historique de Neuenegg (1913–2013), les fêtes nationales, les fêtes alpestres, la culture du tir des chasseurs et des tireurs de précision» seront organisés à l'occasion de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres 2013 qui aura lieu à Burgdorf (Emmental).

Cette exposition sera présentée au public du 6 juin 2013 au 30 mars 2014

**Partenaire officiel de la
fédération sportive suisse de tir FST
et fournisseur certifié par la ISSF**



TIR SPORTIF

KROMER PRINT SA, Tir sportif

Unterer Haldenweg 12, case postale 429, 5600 Lenzburg 1,
tél. 062 886 33 30, fax 062 886 33 31, schiessen@kromer.ch, www.kromer.ch

ALLTEX



...fashion is passion.

bedrucken
besticken
lasern



Caps
T-Shirts
Blusen
Jacken
Taschen
Poloshirts
Krawatten
Sweatshirts
Werbeartikel
Frottee-Waren
Arbeitskleidung
Sportbekleidung
Businesshemden
Corporate Fashion
Sonderanfertigungen



ALLTEX Fashion AG

Buzibachstrasse 43
CH-6023 Rothenburg

Telefon +41 41 496 04 02
Telefax +41 41 496 04 03

Mail office@alltex.ch
Web www.alltex.ch

Commission disciplinaire et de recours (CDR)

Comme l'année précédente, la Commission se réjouit de la faible charge de travail. Elle n'a eu à juger que trois affaires et a dispensé divers conseils juridiques aux milieux intéressés. Par contre, ce qui à tous les points de vue a été moins réjouissant, c'est la remise des prix ratée lors d'un Tir historique, un événement qui juridiquement aurait pu être évité, mais qui finalement s'est terminé de la manière la plus mauvaise possible: le don de la Confédération a été attribué sur la base des dispositions d'un ancien Règlement au second placé au lieu d'être remis au Roi de tir. Par la suite, les protestations de ce dernier n'ont pas suivi le cours habituel et ont indûment

été traitées au sein de la Commission disciplinaire, raison pour laquelle le recours a dû être rejeté pour des motifs formels pour enfin arriver à un jugement juridiquement correct, mais contenant de fausses conclusions. Cela a provoqué l'énervement de tous les participants jusqu'à ce qu'une solution satisfaisante ait été trouvée autour de la table au Foyer des tireurs, grâce à la compréhension et les concessions faites par tous les participants, permettant finalement de calmer les remous qui se sont propagés dans le monde des tireurs.

Perspectives

Après avoir appliqué le même Règlement disciplinaire depuis plus d'une décennie et en tenant compte des importantes fluctuations au sein de la Commission, les besoins d'une révision du Règlement disciplinaire s'imposent pour 2013, ne serait-ce qu'en raison de l'application de la Constitution fédérale et de la jurisprudence qui en découle. Cette révision nécessitera toutefois l'approbation de l'Assemblée des délégués.

MARKUS RICKLI-LEHMANN
PRÉSIDENT CDR



Gesellschaft für ein freiheitliches Waffenrecht
Société pour un droit libéral sur les armes
Società per un diritto liberale sulle armi

- Je veux devenir membre de **proTELL** pour une cotisation annuelle de Fr. 40.–
- Je soutiens **proTELL** par un don

proTELL Tel. 061 723 28 03
Secrétariat Fax 061 723 28 04
3000 Berne www.protell.ch
sekretariat@protell.ch

proTELL s'oppose à tout durcissement de notre loi sur les armes

proTELL s'engage en faveur de l'application correcte de la législation sur les armes

proTELL défend les intérêts de tous les propriétaires d'armes

Rejoignez-nous!

Nom: année:

Prénom:

Rue N°:

NP, lieu:

E-Mail:

Tél.:

Date:

Signature:

VOLLTREFFER. SUBARU XV 4x4 BOXER DIESEL.



Schlaue Schützen schützen sich, die Umwelt und das Portemonnaie. Mit dem XV 2.0D 4x4 ab Fr. 31'900.-. Symmetrical AWD (permanent), SUBARU-BOXER-TURBO-DIESEL, 1998 cm³, 147 PS, 6-Gang-Schaltgetriebe, max. Drehmoment 350 Nm bei 1600–2400/min., Common Rail, geschlossener Partikel-

filter, Abgasrückführung (EGR cooling), Oxydationskatalysator, 1'000 km Reichweite. Energieeffizienz-Kategorie C, CO₂ 146 g/km, 5,6 l/100 km. Den neuen Crossover von Subaru gibt es übrigens auch als Benziner zum sensationellen Preis: Ab Fr. 25'900.-.

 **SUBARU**
Confidence in Motion

www.subaru.ch

SUBARU Schweiz AG, 5745 Safenwil, Tel. 062 788 89 00. Subaru-Vertreter: rund 200. www.multilease.ch Unverbindliche Preisempfehlung netto, inkl. 8% MWSt.

Rapport annuel 2012 de la Commission de gestion (CG)

Si je me promène à vélo en pédalant plus ou moins fort ou lorsque je flâne à pied à travers le paysage, mes pensées sont parfois aussi accaparées par les activités de la CG de la Fédération sportive suisse de tir (FST). En faisant mon autocritique, je me pose souvent la question suivante: est-ce que mes collègues et moi remplissons les tâches et justifions la confiance que l'Assemblée des délégués (AD) nous a accordée? Prend-on réellement en compte nos constatations et nos recommandations ou sont-elles plutôt perçues comme des jugements citriques? Les Sociétés ont-elles réellement conscience de l'importance du rôle d'une CG? Bref, un ensemble de questions auxquelles il n'est pas toujours facile de répondre.

La CG examine l'exactitude formelle et matérielle des comptes de la FST. Une tâche dont nous voulons nous en acquitter avec toutes les compétences requises. C'est notre devoir de mettre le doigt sur d'éventuelles irrégularités. Néanmoins, notre tâche n'est pas partout interprétée de la même manière. Nous sommes tenus de respecter certaines directives qui ne laissent aucune marge d'interprétation. Vu l'importance de notre Fédération, il est indispensable de structurer les processus afin de les appliquer de manière obligatoire à tous. Pour remplir nos tâches de manière consciencieu-

se, il est nécessaire d'avoir recours à une Commission composée de cinq membres. En principe, ce sont les Sociétés cantonales de tir et les Sous-Fédérations qui recherchent les candidats qualifiés et les motivent pour notre travail avant de les proposer à l'élection par l'AD. Nous devons également tenir compte du fait que de faire examiner les comptes annuels par une fiduciaire est une solution beaucoup plus onéreuse. C'est pourquoi nous devons aussi nous poser la question de savoir si l'examen de la gestion en tant que telle est encore souhaité. Par ce questionnement, je souhaite simplement rendre attentif au problème des fonctions à attribuer au sein de notre organe qui se posera de manière effective aux alentours des années 2014/15.

Pour terminer, j'adresse mes vifs remerciements aux collègues de la CG pour le travail fourni au cours de l'exercice 2012. J'exprime ma gratitude également au Comité ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat général pour leur bonne et franche collaboration à l'occasion de nos deux séances de travail, les 30 et 31 octobre 2012 et du 4 au 6 février 2013.

*PETER WASER
PRÉSIDENT DE LA CG*

SIUS

Le résultat d'années
de recherches et développement...

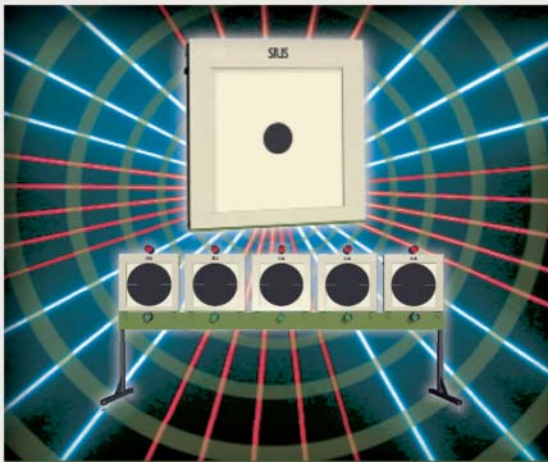


Fournisseur officiel
de résultats pour l'ISSF
Mondialement le seul système
approuvé par l'ISSF
pour toutes les disciplines

HS25/50 HYBRIDSCORE®

Maintenant!

La nouvelle cible pour 25m et 50m
pistolet et petits calibres carabine



Pas de rouleau gomme
= coûts de fonctionnement minimes

Tirez simplement



Certifié par ISSF – phase 1, janvier 2013

- Système détection hybride (mesure double: infrarouge et acoustique)
- Mesure sans contact des capteurs et sur un seul plan de la cible
- Erreurs de parallaxe impossibles
- Précision de mesure extraordinaire
- Nombreuses possibilités modulables (p.ex. plaque de blindage avant pour munitions chemisées gros calibres)
- Brevet mondial en cours de dépôt
- Rapport prix / performance incomparable

SIUS AG | Im Langhag 1 | CH-8307 Effretikon
Tél. +41 52 354 60 60 | Fax +41 52 354 60 66
www.sius.com | admin@sius.com

Der neue **X RACER**

NEU

UNSCHLAGBAR IN PREIS UND QUALITÄT



UND NATÜRLICH MADE IN SWITZERLAND



GRÜNIG+ELMIGER
SWITZERLAND

Jagd + Schiess-Sport Center

Grünig + Elmiger AG | Industriestrasse 22 | CH-6102 Malters
Tel 041 499 90 40 | info@gruenel.ch | www.gruenel.ch

Sponsors d'or

cornērcard

Helsana

polytronic

 **HEINEKEN**


HUGUENIN™
Haut Médailleur depuis 1868

SIUS 

Sponsors de bronze

nationale
suisse

KROMER
www.kromer.ch

Sponsors de compétition


Ambühl GmbH
AUSZEICHNUNGEN

SIUS
ASCOR 


Blum
WAFFEN
TEL 033/681 29 40
3762 ERENBACH

Sponsor d'équipement de l'équipe nationale

BLEIKER 

 **Morini**
Competition Arm S.A.

RUAG

Jagd +
Schless-Sport
Center



GRÜNIG+ELMIGER
SWITZERLAND
AG

ALLTEX 


TRUTTMANN


Yama


P.A. DUFAUX S.A.
TRADE
MARK
P. AMURETTE


SCHLESSBRILLEN
GERWER
www.gerweroptik.ch

champion 

Donateurs



Comptes annuels Fédération sportive suisse de tir

Bilan au 31 decembre 2012

ACTIFS		
Actifs circulants	31.12.2012 (Fr.)	31.12.2011 (Fr.)
Liquidités	2'273'219.53	1'614'022.53
Créances	439'027.99	904'562.94
Autres créances	50'048.25	32'149.12
Stocks	123'749.55	88'978.90
Comptes de régularisation des actifs	206'214.05	141'342.10
Total Actifs circulants	3'092'259.37	2'781'055.59
Actifs immobilisés		
Immobilisations corporelles	45'400.00	78'700.00
Immobilisations financières	930'338.30	1'030'338.30
Total Actifs immobilisés	975'738.30	1'109'038.30
Capital affecté	937'500.00	937'500.00
TOTAL DES ACTIFS	5'005'497.67	4'827'593.89
PASSIFS		
Capital étranger	31.12.2012 (Fr.)	31.12.2011 (Fr.)
Capital étranger à court terme		
Autres engagements	402'853.00	436'043.30
Comptes de régularisation des passifs	101'490.40	145'740.65
Total Capital étranger à court terme	504'343.40	581'783.95
Capital étranger à long terme		
Provisions	458'161.00	348'821.00
Total Capital étranger à long terme	458'161.00	348'821.00
Total Capital étranger	962'504.40	930'604.95
Fortune de Fonds		
Fonds, créés par la Fédération	937'500.00	937'500.00
Total Fortune de Fonds	937'500.00	937'500.00
Capital propre		
Fortune de la Fédération	2'959'488.94	2'115'070.92
Participation Brünig Indoor	–	1'000'000.00
Produit annuel	146'004.33	–155'581.98
Total Capital propre	3'105'493.27	2'959'488.94
TOTAL DES PASSIFS	5'005'497.67	4'827'593.89

Compte de résultat 2012

	01.01.–31.12.2012 (Fr.)	01.01.–31.12.2011 (Fr.)
Résultat d'exploitation	8'606'288.90	8'319'954.09
Charges sectorielles Sport d'élite	–1'615'120.44	–2'020'670.57
Charges sectorielles Sport d'élite Relève	–1'130'493.14	–841'578.40
Charges sectorielles Sport populaire	–2'357'800.55	–2'362'934.69
RÉSULTAT INTERMEDIAIRE	3'502'874.77	3'094'770.43
Charges du personnel	–747'259.20	–1'414'630.64
Frais de voyage, de représentation et de publicité	–1'952'190.52	–1'472'367.34
Charges de matériel		
Charges immobilières et locatives	–133'745.15	–105'145.45
Charges administratives	–185'253.80	–160'693.60
Assurances, taxes et contributions	–13'556.50	–32'848.07
Frais juridiques et de conseils	–7'370.00	–37'226.00
Coûts d'entretien	–105'274.05	–99'150.00
Autres charges de matériel	–158'876.45	–173'674.45
Leasing	–67'427.35	–59'652.55
Amortissements	–133'300.00	–18'237.60
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	–1'378.25	–478'855.27
Résultats financiers	12'339.78	14'495.86
Charges financières	–25'591.63	–8'599.07
Charges et produits hors exploitation		
Produits de la thune des tireurs	0.00	587'805.00
Coûts initiative sur les armes	0.00	–594'775.00
Produits financiers participations	115'400.40	121'820.00
Autres produits hors exploitation	56'102.83	178'470.40
Autres charges hors exploitation	–7'074.60	–91'844.20
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	149'798.53	–271'482.28
Impôts	–3'794.20	–4'099.70
RÉSULTAT AVANT RÉSULTAT DE FONDS	146'004.33	–275'581.98
Résultat de Fonds	0.00	120'000.00
RÉSULTAT ANNUEL	146'004.33	–155'581.98

AVOIR 2012 ET BUDGET 2013 (UNITES D'ORGANISATION)

	AVOIR 2012			BUDGET 2013		
	Charges (Fr.)	Produits (Fr.)	Solde (+/-)	Charges (Fr.)	Produits (Fr.)	Solde (+/-)
Fédération	553'307.00	47'055.00	-506'252.00	486'100.00	34'000.00	-452'100.00
Direction	1'379'797.00	4'570'151.00	3'190'354.00	943'500.00	4'102'350.00	3'158'850.00
Centres de compétences:						
Promotion de la Relève			-538'258.00			-626'500.00
Direction et Secrétariat	158'211.00	-	-158'211.00	224'400.00	-	-224'400.00
Promotion de la Relève	894'922.00	514'875.00	-380'047.00	792'700.00	390'600.00	-402'100.00
Formation			-124'486.00			-141'600.00
Direction et Secrétariat	95'925.00	62'500.00	-33'425.00	130'000.00	60'000.00	-70'000.00
Formation	113'890.00	22'829.00	-91'061.00	136'500.00	64'900.00	-71'600.00
Juges	14'502.00	200.00	-14'302.00	13'500.00	-	-13'500.00
Sport populaire			-428'929.00			-408'500.00
Direction et Secrétariat	191'745.00	15'620.00	-176'125.00	198'450.00	-	-198'450.00
Fusil 300m	1'303'805.00	1'026'982.00	-276'823.00	1'223'500.00	1'000'000.00	-223'500.00
Carabine 10/50m	647'870.00	700'103.00	52'233.00	626'240.00	668'940.00	42'700.00
Pistolet	174'980.00	146'766.00	-28'214.00	185'250.00	156'000.00	-29'250.00
Sport d'élite	1'829'582.00	552'207.00	-1'277'375.00	1'558'800.00	346'500.00	-1'212'300.00
Communication			-36'467.00			-142'000.00
Tir Suisse	1'054'141.00	1'100'916.00	46'775.00	1'010'000.00	1'020'000.00	10'000.00
Communication	-	-	-	69'000.00	-	-64'000.00
Marketing	98'296.00	15'054.00	-83'242.00	90'000.00	2'000.00	-88'000.00
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	PROFITS 2012:	264'285.00	BUDGET-PROFITS 2013:	162'350.00		
sous déduction de:			Projets:		-66'000.00	
			Comptes de Fonds:		+50'000.00	
	Provision pour dépréciations:	-120'000.00	Provision pour dépréciations:		-50'000.00	
RÉSULTAT GLOBAL FST	PROFITS 2012:	144'285.00	BUDGET-PROFITS 2013:	96'350.00		

Bilan 2012 Gestion cartes-couronne FST		2012 (Fr.)	2011 (Fr.)
ACTIFS			
Banque cantonale Obwald		90'122.16	93'263.31
Postfinance		301'135.15	300'119.80
Admin. fédérale des impôts		546.70	561.45
Titres		10'338.30	10'338.30
TOTAL ACTIFS		402'142.31	404'282.86
PASSIFS			
Cartes-couronne en circulation FSTRP		188'578.00	189'826.00
Cartes-couronne en circulation FST		81'627.00	83'591.00
Cartes-couronne en circulation FOST		33'256.00	33'904.00
Fortune au 1 ^{er} janvier 2012	96'961.86		
Recettes supplémentaires 2012	1'719.45		
Versement 2012 à caisse centrale			
Fortune au 31 décembre 2012		98'681.31	96'961.86
TOTAL PASSIFS		402'142.31	404'282.86

Résultat de l'exercice comptable 2012		01.01.–31.12.2012 (Fr.)	01.01.–31.12.2011 (Fr.)
Produits des intérêts			
Produits des intérêts		1'773.45	1'956.15
Total Produits		1'773.45	1'956.15
Charges			
Frais de gestion		54.00	43.20
Total Charges		54.00	43.20
RÉSULTAT		1'719.45	1'912.95

Mouvements durant l'exercice 2012		01.01.–31.12.2012 (Fr.)	01.01.–31.12.2011 (Fr.)
Cartes-couronne FSTRP au 1 ^{er} janvier 2012		189'826.00	189'826.00
Diminution 2012		1'248.00	–
Cartes-couronne FSTRP au 31 décembre 2012		188'578.00	189'826.00
Cartes-couronne FST au 1 ^{er} janvier 2012		83'591.00	83'591.00
Diminution 2012		1'964.00	–
Cartes-couronne FST au 31 décembre 2012		81'627.00	83'591.00
Cartes-couronne FOST au 1 ^{er} janvier 2012		33'904.00	33'904.00
Diminution 2012		648.00	–
Cartes-couronne FOST au 31 décembre 2012		33'256.00	33'904.00
TOTAL CARTES-COURONNE EN CIRCULATION AU 31 DÉC. 2012		303'461.00	307'321.00



Schiessbekleidung nach Mass

- Mode nach Mass
- Neuanfertigung

designed by
mava

Nähatelier
mavamoda
Marlis von Allmen

Seetalstrasse 1 • 5703 Seon
Tel. 079 772 89 00 • info@mavamoda.ch
www.mavamoda.ch

Weltneuheit

AXIA TRIPLE X ist das leistungsfähigste
Schiessbrillensystem

swissmade

AXIA TRIPLE X

AXIA TRIPLE X löst Seh- und Zielprobleme
durch sein einzigartiges Herstellungsverfahren.



SEHSTERN OPTIK

www.sehstern.ch

Export und Vertrieb
weltweit durch

Sehstern Optik Boris Rebsamen
Zürcherstrasse 1
8172 Niederglatt
Switzerland

Ersatzläufe für alle Standardgewehre und Karabiner bei



Emil Rüegg

Herrenstrasse 64, 8762 Schwanden
Tel. 055 644 11 73, info@rueggwaffen.ch
www.rueggwaffen.ch

Waffen.
Jagd.
Optik.

Rapport de la Commission de gestion sur le contrôle restreint à l'attention de l'Assemblée des délégués de la Fédération sportive suisse de tir, Lucerne

En notre qualité de Commission de contrôle de gestion, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes (bilan, compte de profits et pertes, flux monétaire, pièces justificatives du capital des fonds et du capital de l'association et de l'annexe) de la Fédération sportive suisse de tir pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012. En conformité avec les directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à un audit ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité directeur alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts ainsi qu'aux directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association.

Rapport relatif aux autres prescriptions statutaires

Nous avons examiné la qualité de la gestion formelle et matérielle de la FST et de ses organes. Nous concluons que la gestion de la FST correspond aux exigences légales et statutaires.

La Commission de contrôle de gestion de la Fédération sportive suisse de tir.

Peter Waser
Président

André-Francis Cattin
Réviser responsable
Expert-réviser agréé

Lucerne, le 12 février 2013

Bilan global fondation «Foyer des tireurs» et Cofondation «Sport de tir»

1. Bilan global

ACTIFS			
Fonds de roulement	Données complém.	31.12.2012 (Fr.)	31.12.2011 (Fr.)
Avoir en banque		865'833.80	807'538.50
Créances		374.72	46'585.36
Avoir impôts anticipés		7'623.05	7'338.48
Avoir T.V.A./Impôts préalables T.V.A.		20.32	5'598.37
Compte en liaison avec la Cofondation		19'638.00	0.00
Actifs transitoires		11'886.12	26'599.37
		905'376.01	893'660.08
Valeurs immobilisées			
Titres	2.2	1'225'545.00	1'051'236.00
Immeuble Lidostrasse 6, Lucerne	2.1	5'861'895.05	5'861'895.05
Réévaluation immeuble		-2'306'000.00	-2'166'000.00
		<i>3'555'895.05</i>	<i>3'695'895.05</i>
Mobilier		63'760.00	56'125.00
		4'845'200.05	4'803'256.05
Fortune particulière du Fonds et de la Cofondation			
Investissements financiers et avoirs	2.2/2.3	5'854'067.66	5'358'841.63
		5'854'067.66	5'358'841.63
TOTAL DES ACTIFS		11'604'643.72	11'055'757.76
PASSIFS			
Capitaux étrangers	Données complém.	31.12.2012 (Fr.)	31.12.2011 (Fr.)
Créanciers Fondation		1'149.10	15'495.95
Décompte T.V.A./Taxe T.V.A. sur chiffre d'affaires		7'968.57	3'450.77
Fonds de renouvellement et de remplacement		528'186.00	478'186.00
Passifs transitoires Fondation		28'740.30	24'118.65
Passifs transitoires Cofondation		7'900.00	6'500.00
		573'943.97	527'751.37
Capitaux de fonds			
Prêt de fonds FST (Fonds de soutien)		347'500.00	347'500.00
Prêt de fonds FST (Fonds de la relève)		510'000.00	510'000.00
		857'500.00	857'500.00
Fortune affectée Cofondation «Sport de tir»			
Fortune affectée au 01.01.		4'494'841.63	5'837'018.52
Rétrocession participation «Brünig Indoor» à FST		0.00	-1'000'000.00
Excédent des charges/de prélèvement		493'826.03	-342'176.89
Fortune affectée au 31.12.		4'988'667.66	4'494'841.63
Capital de la Fondation «Foyer des tireurs»			
Capital de fondation au 01.01.		5'175'664.76	5'151'778.38
Produit annuel		8'867.33	23'886.38
Capital de fondation au 31.12.		5'184'532.09	5'175'664.76
TOTAL DES PASSIFS		11'604'643.72	11'055'757.76

2. Total du compte d'exploitation Fondation «Foyers des tireurs» et Cofondation «Sport de tir»

PRODUITS		
	01.01.–31.12.2012 (Fr.)	01.01.–31.12.2011 (Fr.)
Produits des titres	144'519.11	146'680.05
Produits intérêts bancaires	252.75	391.67
Plus-values de papiers valeurs réalisées	467'323.40	0.00
Produits location	267'182.46	350'648.55
Produits frais accessoires	35'227.94	40'393.40
Recouvrement amortissements Participation «Brünig Indoor»	0.00	100'000.00
Prélèvement du prêt de fonds FST (Fonds de relève)	0.00	120'000.00
Prélèvement de la fortune affectée de la Cofondation «Sport de tir»	0.00	342'176.89
TOTAL DES PRODUITS	914'505.66	1'100'290.56

CHARGES		
	01.01.–31.12.2012 (Fr.)	01.01.–31.12.2011 (Fr.)
Plus-values de papiers valeurs réalisées	0.00	263'079.66
Charges d'intérêts capitaux de fonds	8'575.00	8'903.80
Charges d'entretien et d'exploitation immeuble	73'551.08	75'441.97
Assurances	6'052.10	6'357.80
Amortissement immeuble	140'000.00	170'000.00
Amortissement mobilier	14'345.00	3'455.00
Apport au Fonds de renouvellement et de remplacement	50'000.00	50'000.00
Frais du personnel	6'632.10	9'496.70
Frais de gestion	33'695.31	41'248.03
Comptabilité, révision, conseils juridiques	31'106.80	40'712.60
Frais et taxes bancaires, taxes des émissions, honoraires gestion de la fortune	33'409.16	38'676.79
Perte débiteurs	-462.55	99.35
Autres charges	1'743.75	2'673.43
Impôts	13'164.55	11'259.05
Autres contributions prélevées de la Cofondation	0.00	235'000.00
Versement prélèvement de fonds à la FST	0.00	120'000.00
Apport capital affecté de la Cofondation «Sport de tir»	493'826.03	0.00
TOTAL DES CHARGES	905'638.33	1'076'404.18

PRODUIT ANNUEL	8'867.33	23'886.38
-----------------------	-----------------	------------------

3. Compte d'exploitation de la Fondation «Foyer des tireurs»

PRODUITS		
	01.01.–31.12.2012 (Fr.)	01.01.–31.12.2011 (Fr.)
Produits des titres	27'912.42	31'108.65
Produits intérêts bancaires	252.75	391.67
Plus-values de papiers valeurs réalisées	20'647.08	0.00
Produits location	267'182.46	350'648.55
Produits frais accessoires	35'227.94	40'393.40
TOTAL DES PRODUITS	351'222.65	422'542.27

CHARGES		
	01.01.–31.12.2012 (Fr.)	01.01.–31.12.2011 (Fr.)
Plus-values de papiers valeurs réalisées	0.00	25'379.00
Charges d'entretien et d'exploitation immeuble	73'551.08	75'441.97
Assurances	6'052.10	6'357.80
Amortissement immeuble	140'000.00	170'000.00
Amortissement mobilier	14'345.00	3'455.00
Apport au Fonds de renouvellement et de remplacement	50'000.00	50'000.00
Frais du personnel	6'632.10	9'496.70
Frais de gestion	20'915.31	20'648.83
Comptabilité, révisions, conseils juridiques	15'035.00	22'235.00
Frais de taxes bancaires, frais des émissions	1'379.01	1'609.61
Perte débiteurs	-462.55	99.35
Autres charges	1'743.72	2'673.58
Impôts	13'164.55	11'259.05
TOTAL DES CHARGES	342'355.32	398'655.89

PRODUIT ANNUEL	8'867.33	23'886.38
-----------------------	-----------------	------------------

4. Compte d'exploitation de la Cofondation «Sport de tir»

PRODUITS		
	01.01.–31.12.2012 (Fr.)	01.01.–31.12.2011 (Fr.)
Produits des titres et des intérêts	116'606.69	115'571.40
Plus-values de papiers valeurs réalisées	446'676.32	0.00
Recouvrement amortissements Participation «Brünig Indoor»	0.00	100'000.00
TOTAL DES PRODUITS	563'283.01	215'571.40

4. Compte d'exploitation de la Cofondation «Sport de tir» (Suite)

CHARGES		
	01.01.–31.12.2012 (Fr.)	01.01.–31.12.2011 (Fr.)
Plus-values de papiers valeurs réalisées	0.00	237'700.66
Charges d'intérêts capitaux de fonds	8'575.00	8'903.80
Autres contributions prélevées de la Cofondation	0.00	235'000.00
Frais de gestion	12'780.00	20'599.20
Comptabilité, révision, conseils juridiques	16'071.80	18'477.60
Frais et taxes bancaires, taxes des émissions, honoraires gestion de la fortune	32'030.15	37'067.18
Autres charges	0.03	-0.15
TOTAL DES CHARGES	69'456.98	557'748.29

CHANGEMENT DES CAPITAUX DE FONDS		
	2012 (Fr.)	2011 (Fr.)
Prélèvement du prêt de fonds FST (Fonds de la relève)	0.00	120'000.00
Versement des prélèvements de fonds à la FST	0.00	-120'000.00
RÉSULTAT DES PRÉLÈVEMENTS DE FONDS	0.00	0.00

EXCÉDENTS DES PRODUITS/CHARGES	493'826.03	-342'176.89
---------------------------------------	-------------------	--------------------

(Apport respectivement prélèvement du capital affecté de la Cofondation «Sport de tir»)

5. Données complémentaires

1.0 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA FONDATION

1.1 But de la Fondation

Fondation «Foyer des tireurs»

La Fondation a pour but d'exploiter le bien immobilier sis à la Lidostrasse 6 en tant que Foyer des tireurs et de le maintenir à la Fédération sportive suisse de tir (FST).

Cofondation non autonome «Sport de tir»

La Cofondation «Sport de tir» a pour but de soutenir le tir obligatoire et la formation policière par des manifestations, des projets et des concours, de soutenir la formation et le perfectionnement d'experts et des moniteurs de Jeunesse+ Sport, de promouvoir le sport de tir en tant que sport populaire et sport d'élite, de soutenir et de mettre en œuvre les projets initiés pour Jeunesse+ Sport par l'Office fédéral du sport, ainsi que de soutenir tous les projets en rapport avec le sport de tir.

Pour réaliser ces objectifs, une contribution en forme de dividende est versée à la FST et à ses membres dans le cas où les montants de couverture versés à la FST par la Confédération et les cantons ne suffiraient pas ou ne seraient pas versés du tout pour remplir les tâches qui sont déléguées à la FST et à ses membres selon les dispositions et les conventions du droit fédéral et cantonal.

5. Données complémentaires (Suite)

1.2 Bases légales

Fondation «Foyer des tireurs»

Acte de fondation et Règlement d'organisation du Conseil de fondation du 13.06.2007 approuvés par le Conseil municipal de la Ville de Lucerne (en tant qu'autorité de surveillance) par décision du 13.06.2007.

Cofondation «Sport de tir» non autonome

Acte de donation, Statuts, Règlement d'organisation et Règlement du Conseil de Fondation du 13.06.2007 approuvés par le Conseil municipal de la Ville de Lucerne (en tant qu'autorité de surveillance) par décision du 13.06.2007.

1.3 Conseil de fondation de la Fondation «Foyer des tireurs» et de la Cofondation «Sport de tir»

Dr Ulrich Fässler, Lucerne	Président
Clemens Poltera, Rona	Membre
Alois Zahner, Bâle	Membre
Luca Filippini, Savosa	Membre
Siegfried Meier, Kappel SO	Membre jusqu'en juillet 2012

1.4 Administrateur/Administratrice

Patrick Nyfeler, Ebikon	dès janvier 2012 jusqu'en avril 2012
Sandra Rymann, Ennetmoos	dès mai 2012

2.0 AUTRES DONNÉES

2.1 Valeur assurance incendie des valeurs immobilisées

	31.12.2012 (Fr.)	31.12.2011 (Fr.)
Immeuble Lidostrasse 6, Lucerne	5'940'000.00	5'657'000.00

2.2 Titres et placements financiers

Taux d'évaluation au jour fixé du bilan	– Avoirs en banque	à la valeur nominale
	– Titres, placements cotés	à la valeur du marché
	– Conversion de monnaies étrangères	au cours de la banque

2.3 Composition des placements en capital et des avoires de la fortune particulière de la Fondation et de la Cofondation

	31.12.2012 (Fr.)	31.12.2011 (Fr.)
LUKB, dépôt de gestion de fortune	3'143'970.35	2'918'507.07
LUKB, dépôt de titres	7'605.07	6'999.96
Cornèr Bank, dépôt de gestion de fortune	2'679'182.98	1'949'782.15
Titres en transfert	0.00	384'928.71
Avoirs impôts anticipés	22'828.27	23'669.46
Intérêts courus	19'410.35	18'636.28
Autres avoires transitoires	708.64	56'318.00
Compte en liaison avec la Fondation «Foyer des tireurs»	–19'638.00	0.00
Total des placements en capital et des avoires	5'854'067.66	5'358'841.63

Selon le contrat de donation et les Statuts de la Cofondation «Sport de tir», la fortune de la Cofondation doit être placée selon les directives sur les placements de la LPP. Au 31.12.2012, les placements de la fortune de la Cofondation respectent les directives sur les placements de la LPP, respectivement de l'OPP 2.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de Fondation de la Fondation «Foyer des tireurs», Lucerne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (le bilan, les comptes d'exploitation et ses annexes) et la gestion de la Fondation «Foyer des tireurs» ainsi que de la Cofondation «Sport de tir» non autonome et intégrée pour l'exercice écoulé, arrêté au 31 décembre 2012.

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels et de la gestion, tandis que notre tâche consiste à les vérifier. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales en matière de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les standards suisses de la révision restreinte. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser cette révision de manière telle que des anomalies significatives

dans les comptes annuels puissent être constatées. La révision restreinte comprend des consultations et de vérifications analytiques, ainsi qu'un contrôle détaillé, adapté aux circonstances, des documents disponibles de l'entreprise. Au contraire, les vérifications du déroulement de l'exploitation de l'entreprise et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et des contrôles supplémentaires à la recherche d'infractions ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de cette révision. La vérification de la gestion consiste à apprécier si les conditions d'une gestion conforme à la loi, aux actes et au règlement sont réunies; il ne s'agit pas de vérifier l'opportunité de celle-ci.

Selon notre révision, nous n'avons pas constaté de faits dont nous pourrions

en déduire que les comptes annuels et la gestion ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de la Fondation «Foyer des tireurs», au contrat de donation et aux Statuts de la Cofondation «Sport de tir», ainsi qu'aux règlements.

Lucerne, le 31 janvier 2013
BDO AG

Bruno Purtschert
Expert-réviseur agréé

Josef Kiener
*Réviseur en chef
Expert-réviseur agréé*

Die Schweizer Waffenpflege Nr.1

Im Einsatz für: Sport-, Jagd-, Militär-, Polizei-, Sammler-Waffen

- **Löst** – Pulver-, – Schwarzpulver-, – Tombak-, – Kupfer-, – Blei-, – Nickel-Rückstände
- **Schmiert**
- **Konserviert**
- ✗ KEIN AUSSTOSSEN
- ✗ KEIN VERHARZEN
- ✗ KEIN EMULGIEREN
- ✗ NEUTRAL GEGENÜBER HOLZ, KUNSTSTOFF UND LEDER
- ✗ KEIN AMMONIAK & SÄUREFREI
- ✗ KEIN SILIKON
- ✗ ANGENEHME DUFTNOTE



Von Profis getestet:

Im Einsatz bei:

Heckler & Koch, Glock, Walther Waffen



Erhältlich im guten Waffen-Fachhandel
www.brunox.com



conseil en matière
de protection auditive
écoute – conseille – protège

Annemarie Mangold-Plattner
Scheidweg 59
CH-1792 Cordast
+41 (0)79 258 66 10
mangold@hoerschutzberatung.ch
www.hoerschutzberatung.ch



Fournisseur officiel
des équipes nationales de tir suisse



Die Hausmesse
und Leistungsschau
rund um das
Sportschiessen.

**SPORT
TREND** 

Sa. 9. November 2013

10.00 – 19.00 Uhr | Brünig Indoor Schiess-Sport-Zentrum

Together
ahead. **RUAG**



Brünig Indoor

Schiess-Sport-Zentrum

unterirdisch – weltweit einzigartig



Lungern · 041 679 70 00 · bruenigindoor.ch



Lungerer Abendschiessen

Brünig Indoor Schiess-Sport-Zentrum | Lungern

Fr. 8. November 2013 | 17.00 – 21.00 Uhr
Sa. 9. November 2013 | 15.00 – 21.00 Uhr

sglungern.jimdo.com



Cantina Caverna

Restaurants · Bankette · Events

Lungern · 041 679 77 22 · cantina-caverna.ch

Comptes annuels 2012 de la Fondation «Musée suisse du tir»

Selon l'article 50 des Statuts de la Fédération sportive suisse de tir, les comptes annuels des fondations auxquels la Fédération participe doivent être portés à la connaissance de l'AD avec les comptes ordinaires de la Fédération.

Les comptes 2012 de la fondation «Musée suisse du tir» se présentent comme suit:

1. Bilan

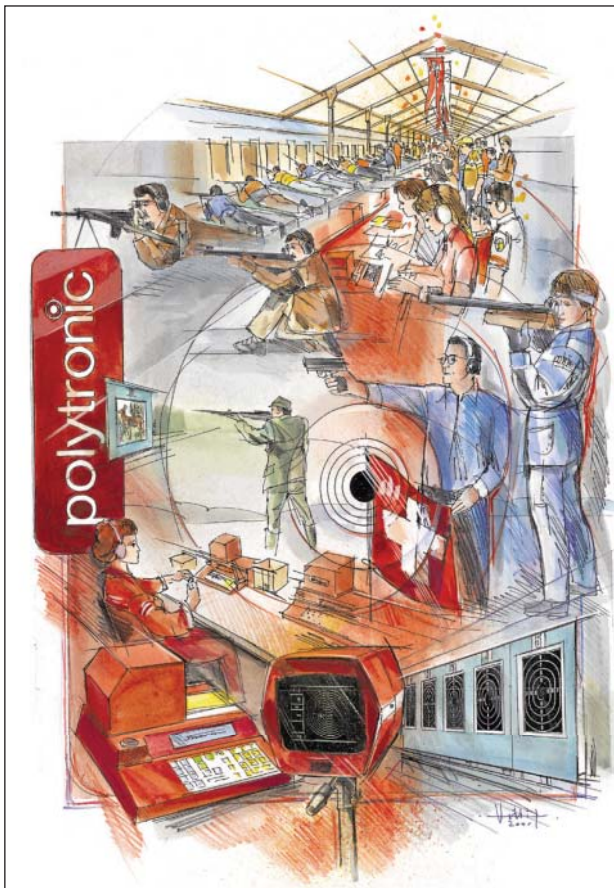
ACTIFS		
	31.12.2012 (Fr.)	31.12.2011 (Fr.)
Liquidités	694'259.62	361'858.51
Autre capital en circulant	5'718.60	5'627.15
Valeurs immobilisées*	575'277.57	881'969.79
TOTAL ACTIFS	1'275'255.79	1'249'455.45
PASSIFS		
	31.12.2012 (Fr.)	31.12.2011 (Fr.)
Capital étranger à court terme	58'880.55	36'400.10
Capital propre	1'200'000.00	1'200'000.00
Résultats annuels		
· Fondation	-4'437.18	-14'226.22
· Exploitation	1'117.29	818.46
(produits de l'année précédente inclus)	-16'375.24	-13'055.35
TOTAL PASSIFS	1'275'255.79	1'249'455.45

* La valeur des biens d'exposition et immobiliers «Bernastrasse 5» a été comptabilisée dans les valeurs immobilisées pour 1.00 franc chacun.

2. Total du Compte de résultats

PRODUITS		
	01.01.–31.12.2012 (Fr.)	01.01.–31.12.2011 (Fr.)
Contribution d'exploitation FST	250'000.00	250'000.00
Autres produits	27'035.65	30'869.00
TOTAL PRODUITS	277'035.65	280'869.00
CHARGES		
	01.01.–31.12.2012 (Fr.)	01.01.–31.12.2011 (Fr.)
Charge des articles de commerce	385.00	397.40
Charges du personnel	186'775.33	190'563.70
Frais de voyage, de représentation et charges publicitaires	32'367.88	30'476.32
Charges de matériel	27'934.83	28'959.73
Résultat financier	54'958.68	15'217.56
Charges immobilières	31'211.40	32'281.65
Résultat annuel	3'319.89	13'407.76
TOTAL CHARGES	277'035.65	280'869.00

Le Conseil de fondation de la Fondation «Musée suisse du tir» a décidé de reporter le solde du produit du bilan de Fr. 16'375.24 sur les comptes annuels 2013.



POLYTRONIC INTERNATIONAL AG

Pilatusstrasse 12
5630 Muri

Tél.: 056 675 99 11
Fax: 056 675 99 12
www.polytronic.ch



Musée suisse du tir Berne

Bernastrasse 5, 3005 Bern, Téléphone +41 (0)31 351 01 27, Téléfax +41 (0)31 351 08 04,
info@schuetzenmuseum.ch, www.schuetzenmuseum.ch

Collection

Ce musée est un aperçu du tir helvétique depuis la fondation de la Société suisse des carabiniers en 1824.

Il présente entre autres une collection complète des armes à feu depuis 1817, des trophées d'importance nationale et internationale, coupes et lithographies, ainsi que des gobelets, montres et médailles de tir.

Heures d'ouverture

Du mardi au samedi: 14h00 à 17h00, le dimanche: 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00,
le lundi: fermé, Entrée gratuite.

Présidents des Sociétés cantonales de tir, des Associations et des Fédérations et des Sous Fédérations

Organisation	Président	Site
 AGSV Aargauer Schiesssportverband	Häusermann Werner	www.agsv.ch
 AIKSV Kantonalschützenverband Appenzell-Innerrhoden	Wetter Franz	www.aiksv.ch
 KSV AR Kantonalschützenverein Appenzell-Ausserrhoden	Preisig Bruno	www.ksv-ar.ch
 BSSV Berner Schiesssportverband	Salzmann Werner	www.bssvbe.ch
 KSG BL Kantonalschützengesellschaft Baselland	Harisberger Walter	www.ksgbl.ch
 KSV BS Kantonalschützenverein Basel-Stadt	Haberthür Benjamin	www.ksv-bs.ch
 FKSV Freiburger Kantonalschützenverein	Vonlanthen Rudolf	www.sctf.ch
 ASGT Association sportive genevoise de Tir	Maury André	www.a-s-g-t.ch
 GL KSV Glarner Kantonalschützenverein	Lienhard Fredy	www.glarner-schuetzen.ch
 BSV Bündner Schiesssportverband	Suter Marcel	www.kbsv.ch
 FJT Fédération Jurassienne de Tir	Meier Ruedi	www.fjt.ch
 LKSV Luzerner Kantonalschützenverein	Dahinden Hans-Jörg	www.lksv.ch
 SNTS Neuchâtel Société neuchâteloise de tir sportif	Perrin Yvan	www.snts.org
 KSG NW Kantonalschützengesellschaft Nidwalden	Waser Paul	www.nw-ksg.ch

Organisation	Président	Site
 KSG OW Kantonale Schützengesellschaft Obwalden	Neiger Stephan	www.ksgow.ch
 SG KSV St. Gallischer Kantonschützenverband	Büchler Jakob	www.sgksv.ch
 SH KSV Schaffhauser Kantonschützenverband	Meier Martin	www.sh-schiessen.ch
 SOSV Solothurner Schiesssportverband	Hammer Heinz	www.sosv.ch
 SKSG Schwyzer Kantonal-Schützengesellschaft	Weber Markus	www.sksg.ch
 TKSv Thurgauer Kantonschützenverband	Müller Hubert	www.tksv.ch
 FTST Federazione Ticinese delle Società di Tiro	Marzorini Oviedo	www.ftst.ch
 KSV UR Kantonschützenverband Uri	Arnold Adrian	www.ksvu.ch
 SVC Société Vaudoise des Carabiniers	Haas Pierre-André	www.tir-vd.ch
 WSSV Walliser Schiesssport Verband	Fardel Pierre-André	www.wssv.ch
 ZKSV Zuger Kantonschützenverband	Reichenbach Hansruedi	www.zugerksv.ch
 ZHSV Zürcher Schiesssportverband	Stähli Urs	www.zhsv.ch

Organisation	Président	Site
 SVBB Sportschützenverband beider Basel	Hüppi Beat	www.svbb.ch
 SFTS Société fribourgeoise des tireurs sportifs	Roubaty Daniel	www.sftsfssv.ch
 SSVL Sportschützenverband An der Linth	Egli Niklaus	www.ssvl.ch
 OSPSV Ostschweizer Sportschützen-Verband	Schilliger Marcel	www.ospsv.ch
 SVTS Société vaudoise des tireurs sportifs	Decrausaz Gilbert	www.tir-vd.ch/svts/index.html
 ZSV Zentralschweizerischer Sportschützen-Verband	Achermann Walter	www.schiessen-zsv.ch

Depuis 45 ans à la pointe de la technique système idéal, performant et fiable

- Travaux de réparation et d'entretien ainsi que service de pièce de rechange pour tous rameneurs manufacturés
- Travaux de réparation et d'entretien des pièges à balles de marque RUAG, INAUEN et ACO
- Remise en état, réparations des pièges à balles du système INAUEN

Pièges à balles 300m sans remplissage de granulé de caoutchouc

Pièges à balles
tous calibres
toutes distances

Installations de cibles
et rameneurs pour toutes
disciplines et toutes distances

Pare-balles de sécurité



Leu + Helfenstein
St. Erhard

Leu + Helfenstein AG
6212 St. Erhard LU
Telefon 041 921 40 10
Fax 041 921 78 63

info@leu-helfenstein.ch

www.leu-helfenstein.ch

Droit de représentation AD 2013

Société	Nom	Droit de représentation jusqu'à présent	Licences pour les droits de représentation au 30.11.2012	Droit de représentation au 30.11.2012	modifications	Licences pour les droits de représentation au 30.11.2011	modification licences
1.01	Zürcher Schiesssportverband	20	8'269	20	0	8'322	-53
1.02	Berner Schiesssportverband	31	13'895	31	0	14'022	-127
1.03	Luzerner Kantonalschützenverein	10	3'211	10	0	3'252	-41
1.04	Urner Kantonalschützenverband	5	530	5	0	579	-49
1.05	Schwyzner Kantonalschützengesellschaft	7	1'529	7	0	1'615	-86
1.06	Obwaldner Kantonalschützengesellschaft	4	412	4	0	396	16
1.07	Nidwaldner Kantonalschützengesellschaft	5	621	5	0	620	1
1.08	Glarner Kantonalschützenverein	5	820	5	0	796	24
1.09	Zuger Kantonalschützenverband	5	641	5	0	606	35
1.10	Freiburger Kantonalschützenverein	11	3'826	11	0	3'921	-95
1.11	Solothurner Schiesssportverband	11	3'544	11	0	3'865	-321
1.12	Kantonalschützenverein Basel-Stadt	4	302	4	0	290	12
1.13	Kantonalschützengesellschaft Baselland	9	2'578	9	0	2'610	-32
1.14	Schaffhauser Kantonalschützenverband	5	982	5	0	984	-2
1.15	Appenzell-Ausserrhodischer Kantonalschützenverein	5	549	5	0	555	-6
1.16	Appenzell Innerrhoder Kantonalschützenverband	4	332	4	0	337	-5
1.17	St. Gallischer Kantonalschützenverband	12	4'204	12	0	4'167	37
1.18	Bündner Schiesssportverband	10	3'132	10	0	3'095	37
1.19	Aargauer Schiesssportverband (AGSV)	16	6'274	16	0	6'394	-120
1.20	Thurgauer Kantonalschützenverband	11	3'578	11	0	3'626	-48
1.21	Federazione Ticinese delle Società di Tiro	6	1'509	7	1	1'476	33
1.22	Société Vaudoise des Carabiniers	11	3'753	11	0	3'816	-63
1.23	Walliser Schiesssport-Verband	7	1'977	7	0	1'996	-19
1.24	Neuchâtel Société neuchâteloise de tir sportif	5	891	5	0	886	5
1.25	Association sportive genevoise de Tir	6	1'035	6	0	1'009	26
1.26	Fédération Jurassienne de Tir	5	763	5	0	762	1
1.36	Sportschützenverband beider Basel	4	225	4	0	231	-6
1.37	Société fribourgeoise des tireurs sportifs	5	752	5	0	754	-2
1.41	Sportschützenverband An der Linth	4	279	4	0	233	46
1.44	Ostschweizer Sportschützenverband	5	934	5	0	897	37
1.47	Société vaudoise des tireurs sportifs	4	437	4	0	448	-11
1.50	Zentralschweizer Sportschützen-Verband (ZSV)	5	919	5	0	941	-22
Total Sociétés cantonales de tir et Sous-Fédérations				258			
Total Sociétés suisses de tir à l'étranger		1 par société	41				
Total Associations membres		selon répartition		20			
Total Membres d'honneur		1 par personne		93			
Total Comité		1 par personne		5			
Total Droit de représentation AD 2013				417			

Délais 2013

Objet	Délais	Remarques
Conférence des présidents 1/2013	19 avril (matin)	Berne
Assemblées des délégués 2013 – Fédération sportive suisse de tir – USS Assurances	19 avril (soir) 20 avril	Berne Berne
Proposition de remise des médailles du mérite	31 mai	Sociétés de tir au secrétariat des SCT/SF
Annonce des Fêtes de tir, des Concours des sociétés et de match pour carabine et pistolet 10m par les SCT/SF à la FST	1 juin	CR Tirs libres Pistolet Adolf Fuchs Schötzhüsli, 9108 Gonten afuchs@bluewin.ch
Proposition de remise des médailles du mérite par les SCT/SF à la FST	31 août	Secrétariat général FST
Séance technique: Service Formation/Relève	21 septembre	Sur invitation
Décompte et rapport sur les Concours individuels 300/25/50m	30 septembre	Chef de concours CI-300/50/25m Thomas Scherer Wilenstrasse 128, 8832 Wilen scherer@webforce.ch
Versement des taxes de Concours individuels 300/25/50m	30 septembre	Secrétariat général FST
Proposition de remise des distinctions pour les tireurs sportifs par les SCT/SF à la FST	1 ^{er} octobre	Henri Deutsch 59, Rue de la Prulay 1217 Meyrin deutsch.h@bluewin.ch
Annonce des distinctions pour les moniteurs JT par les SCT à la FST	1 ^{er} octobre	Secrétariat général FST
Séance technique: moniteurs JT	19 octobre	Sur invitation
Conférence des présidents 2/2013	25 octobre	Haus des Sports, Ittigen
Liste des distinctions de la maîtrise en campagne par les SCT à la FST	31 octobre	Secrétariat général FST
Annonce des Fêtes de tir, des Concours des sociétés et de match pour carabine 50m, fusil 300m et pistolet 25/50m par les SCT/SF à la FST	1 ^{er} novembre	CR Tirs libres Pistolet Adolf Fuchs
Liste des mentions pour les Exercices fédéraux obligatoires par les SCT à la FST	30 novembre	Secrétariat général FST
Décompte de toutes les Fêtes de tir, de tous les Concours des sociétés et de match à toutes les distances (fusil, carabine et pistolet) par les SCT/FS à la FST	30 novembre	CR Tirs libres, Fusil 300m Hans Ulrich Wildeisen Weinbergstr. 17, 5000 Aarau hu.wildeisen@bluewin.ch
Versement des taxes de toutes les Fêtes de tir, de tous les Concours des sociétés et de match à toutes les distances (fusil, carabine et pistolet) par les SCT/SF à la FST	30 novembre	Secrétariat général FST



Un rêve devenu réalité!

Nettoyez votre canon sans brosse.

Visitez www.blum-waffen.ch/paulclean

Ambühl GmbH

AUSZEICHNUNGEN



Vitraux

Gravures

Médailles

Articles en étain

Insignes de couronne

Tel: 071 911 10 22
Fax: 071 911 11 60
Mob: 079 601 09 90

Murgtalstrasse 20, 9542 Münchwilen
www.auszeichnungen.ch
h.ambuehl@auszeichnungen.ch



Éditeur:

Fédération sportive suisse de tir FST
Lidostrasse 6, 6006 Lucerne
Tél.: 041 370 82 06
Fax: 041 370 57 17
info@swissshooting.ch
www.swissshooting.ch

Maquette / Impression:

KROMER PRINT AG
Lenzbourg

Tirage:

2800 allemand
750 français

